



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 112
4^e Trimestre 2014

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

Joyeux
Noël



www.nivolas-vermelle.fr



Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h - 12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

À votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73
Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada |
Véronique Fiel | l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74
Véronique Reynaud |

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol |
Philippe Kieffer |
Alex Leygnier | l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08
Marie-Thérèse Resseguier
PAPATHEDOROU Symeon |

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraïl Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tel 06 62 28 28 31

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tel 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

SOMMAIRE

Editorial	P. 3
Mot du maire	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 8
Espace d'expression des groupes du conseil municipal	P. 9
Informations municipales	P. 10
Chronique de Guy Hyver	P. 14 à 15
La vie locale	P. 16 à 18
La vie culturelle	P. 19 à 24
La vie sportive	P. 25 à 28
La vie des écoles	P. 29 à 32

Récapitulatif des manifestations

Assemblée Générale du Don du Sang

Jeudi 8 Janvier à 18h au Club des retraités

Vœux de la Municipalité

Vendredi 9 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes

Rando - Pot au feu de l'ALEP Plein-Air

Samedi 10 janvier au Foyer Municipal

Diots et coinche : Organisé par le Basket club

Dimanche 11 janvier.

Don du sang

Mercredi 14 janvier de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes

Nivolos-Cyclo : Assemblée Générale

jeudi 15 janvier à 18h00 au Foyer

Tournoi de foot en salle : organisé par le CSN

samedi 17 et dimanche 18 janvier au Gymnase.

Couscous et tajine :

Vente organisée au profit de l'Association Amineland

Samedi 17 janvier au Foyer

Diots et vin chaud : Vente organisée par l'Espoir Gymnique

sur la place, le samedi 24 Janvier

Théâtre, « Musée haut, Musée bas »

samedi 24 janvier à 20h30 à la Salle des Fêtes.

Vide Grenier : Organisé par le Sou des Ecoles du village

dimanche 25 janvier au Gymnase

Tournoi de Futsal : organisé par le CSN

samedi 31 janvier au Gymnase

Loto : Organisé par le Sou des Ecoles de Boussieu

samedi 31 janvier à 19h00 à la Salle des Fêtes

Boudin à la Chaudière : organisé par les chasseurs de Nivolos

dimanche 8 février matin au foyer

Exposition de peinture

Organisée par l'Alep Arts et Culture et la Municipalité
samedi 21 dimanche 22 et lundi 23 février à la Salle des Fêtes

Carnaval de l'école du village

samedi 28 février à partir de 10h00.

Vente de brioches : proposées par le Basket club

samedi 28 février.

Chansons Françaises

Samedi 28 février à 20h30 à la Salle des Fêtes.

Loto : organisé par le CSN

samedi 7 mars à partir de 20h00 au Gymnase

Soirée dansante : Organisée par Country-Star

samedi 7 mars à partir de 20h00 à la Salle des Fêtes.

Théâtre, « klaxons, trompettes et pétarades »

samedi 14 mars à 20h30 à la Salle des Fêtes.

Théâtre, « Le contrat »

samedi 28 mars à 20h30 à la Salle des Fêtes.

Rando des saveurs

organisée par le Sou des Ecoles et l'Espoir Gymnique
dimanche 29 mars à partir de 7h30. Départ du Foyer

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

En cette fin d'année, les communes se trouvent face à deux grandes interrogations par rapport à l'année qui se dessine : la diminution de leurs ressources, qui ne va pas manquer de les obliger à faire des choix et de diminuer les services rendus à tous et les restructurations de la réforme territoriale, qui si elles sont nécessaires, ne doivent pas effacer les communes qui sont la première référence de tous les citoyens.

Dans ce contexte, je me permets de vous donner des larges extraits de la motion finale du Congrès des maires, adoptée à l'unanimité, toutes tendances confondues, qui vous permettra de comprendre l'angoisse et la colère des élus.

Malgré cela, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

1. La baisse drastique des dotations de l'Etat doit être corrigée

Souvent mises injustement en accusation pour leurs dépenses, les collectivités doivent être, au contraire, considérées comme un atout pour faire face à la crise. Les élus, parfaitement conscients des difficultés financières du pays, estiment que le redressement des finances publiques ne peut passer que par une action commune, concertée et solidaire pour contribuer à l'effort national, et non par des injonctions unilatérales de l'Etat aux collectivités.

Les maires et présidents d'EPCI rappellent que les collectivités locales financent plus de 70% des investissements publics (soit 58 Md€) et que leurs budgets doivent être votés en équilibre.

Le dynamisme économique de la France passe donc en grande partie par l'action des collectivités. Or, la forte baisse des dotations de l'Etat en 2014 et les années suivantes met à mal cet impératif de retrouver les chemins de la croissance (...)

C'est le vivre ensemble qui est menacé avec une double conséquence :

- **La diminution prévisible de l'investissement public**
L'étude conjointe AMF - Banque Postale montre que les investissements des communes seront en repli de 10,2 % en 2014 et ceux des EPCI de 5,6%. Cette baisse représenterait l'une des plus fortes

observées depuis les premières lois de décentralisation (...)

Or, 10% de baisse de l'investissement public, c'est 0,2 point de croissance en moins.

Les communes ne sont pas un fardeau pour la Nation mais un levier de la relance, un moteur essentiel de l'activité économique de nos territoires.

- L'affaiblissement des services publics

Faut-il rappeler que les communes et les intercommunalités, rurales ou urbaines, avant d'être des instances et des élus, c'est : l'organisation des transports publics, l'offre de moyens de déplacements alternatifs et l'entretien des voiries pour permettre à nos concitoyens de se déplacer et d'aller travailler, la préservation de l'environnement et le défi de la transition écologique et énergétique, la construction et la gestion des crèches, des écoles, des maisons de retraite, la mise en place de maisons de santé, la participation à l'effort de logement dans le secteur privé et social, le soutien à l'offre culturelle, sportive, de loisirs, les interventions des CCAS auprès des publics fragilisés, la participation au développement des réseaux numériques, la gestion des déchets, de l'assainissement, de l'eau. Bref, tout ce qui fait le dynamisme territorial, le lien social et le bien vivre ensemble ! (...)

2. La réforme territoriale doit conforter la commune comme l'échelon de proximité

La commune est et doit rester l'échelon de proximité de la République. L'intercommunalité est un outil indispensable des communes pour mener des politiques ou des projets ambitieux sur les territoires mais ne peut se substituer à elles. L'AMF veut des communes fortes s'appuyant sur une intercommunalité de projet. La commune a toujours su s'adapter au cours des siècles et une fois encore la réforme territoriale ne pourra être réussie que par la mobilisation des communes. (...)

Les maires et présidents d'intercommunalités demandent solennellement aux pouvoirs publics plus de liberté et de confiance dans la construction de l'intercommunalité au plus près de la réalité des territoires. (...)

Michel Rival

L'année 2014 aura été marquée par de nombreuses commémorations autour de la 1ère guerre mondiale. A Nivolas-Vermelle nous n'avons pas échappé à ce mouvement avec l'exposition à la bibliothèque accompagnée de ses animations. En 2015 nous serons invités à commémorer le 70ème anniversaire de la résistance, de la libération de la France et de la victoire contre le nazisme lors de la seconde guerre mondiale.

En 2015, nous pourrions aussi fêter les 850 ans de la naissance de Philippe Auguste, les 800 ans de la promulgation des statuts de l'université de Paris, les 550 ans de la mort de Charles d'Orléans, père de Louis XII, les 500 ans de l'avènement de François 1er, les 300 ans de la mort de Louis XIV, les 300 ans de l'ouverture de l'Opéra comique, les 250 ans de la naissance de Nicéphore Niepce, les 200 ans de la naissance d'Eugène Labiche, les 100 ans de la naissance de Roland Barthes, les 50 ans du lancement du 1er satellite français à partir d'une fusée Diamant ou les 50 ans de l'inauguration du tunnel du Mont-Blanc.

Jean Yves Boursier, spécialiste de la mémoire de la guerre nous invite à nous interroger sur cette «fièvre commémorative». Le choix des événements célébrés est guidé par le fait « qu'on pense avoir affaire à un passé apaisé ». La commémoration d'un événement est plus utile pour le présent que pour le passé. Il peut être intéressant de s'interroger sur ce qu'on commémore et sur la mémoire que l'on récupère à cette occasion. La mémoire n'est jamais achevée, elle concentre ce qui reste, ce qui a une valeur pour certains. Elle colle au passé et nous rattache à lui. Elle remonte le temps par la pensée. Elle fabrique du souvenir partagé. La commémoration est aussi un prétexte pour se retrouver ensemble.

Pour Jean Yves Boursier, la mémoire s'affranchit de la contrainte du temps et pose la question de la transmission. Elle porte l'histoire que l'on se raconte et que l'on raconte.

Graziella Bertola-Boudinaud

1/ Groupement de commande pour la fourniture de gaz : Au 1er janvier 2015, les acheteurs soumis au code des marchés publics ou à une procédure obligatoire de mise en concurrence – notamment les collectivités territoriales et les établissements publics – devront avoir contracté une offre de marché avec un fournisseur de leur choix. A défaut, ils s'exposent à une interruption de services, leurs contrats au tarif réglementé étant caduques, ils n'auront dès lors, plus de contrat de fourniture de gaz. Dans ce contexte, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) constitue un groupement de commandes d'achat de gaz naturel, d'électricité et services associés afin de permettre aux acheteurs soumis aux dispositions de la loi d'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, de se mettre en conformité tout en optimisant la procédure de mise en concurrence. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commande mis en place par le SEDI. (Unanimité)

2/ Mise à jour d'une convention de prêt du Crédit Agricole Centre-Est : Afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et pratiques de marchés, le Crédit Agricole Centre Est demande de mettre à jour la convention de prêt signée, concernant le prêt de 800 000€ contracté en 2009. La nouvelle rédaction sera la suivante : «l'emprunteur a la faculté de rembourser temporairement et à tout moment tout ou partie de l'encours utilisé du prêt, pour un montant minimum fixé au chapitre «CONDITIONS PARTICULIERES». Le Domiciliataire devra avoir reçu l'avis de remboursement anticipé temporaire par télécopie ou par intranet au plus tard cinq jours ouvrés avant la date à laquelle le remboursement temporaire du tirage est souhaité. » A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la mise à jour de la convention de prêt.

3/ Téléphonie de la Mairie : Le système actuel installé par Cegotel devenu Nextiraone devient obsolète. (blocage de toute extension, pas de possibilité de mettre en place un répondeur...) Le Conseil municipal décide à l'unanimité de lancer une consultation pour remplacer le système en réutilisant le réseau courant faible existant et en le mettant à niveau.

4/ Fourniture et installation d'un jeu multi-fonctions pour enfants : Le lot 3 avait été déclaré infructueux, car les propositions ne correspondaient pas à ce que souhaite la commission. Les six

entreprises qui avaient fait une proposition ont été reconsultées en montant le maximum à 15000€. Trois entreprises ont fait des offres. Eiffage est éliminé (Proposition à 18000€). Bois d'Orraine a fait quatre propositions et Proludic trois propositions. La commission a retenu une proposition de chaque entreprise. Solutions sélectionnées : pour Bois d'Orraine l'offre 2 à 14 910,69€ et pour Proludic, la variante 4 à 14 011,46€. Le Conseil Municipal, par 16 voix contre 2 retient la solution de l'offre 2 (Balou) de Bois d'Orraine.

5/ Adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée) : suite à l'entrée de la commune de Châteauvilain dans la CAPI, la CLECT a procédé à l'évaluation des charges et des produits transférés par la commune. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le rapport de la CLECT.

6/ Projet de micro crèche sur la commune : Monsieur le Maire a été saisi de nombreuses interventions de particuliers concernant le projet. Au vu des éléments nouveaux concernant ce projet et compte-tenu que les documents écrits que les Garderies-land s'étaient engagées à transmettre n'ont pas été envoyés, le conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable à ce projet.

7/ Information sur la ZAE du Vernay : Le permis de lotir est délivré. Deux propriétaires qui n'avaient pas accepté la proposition d'acquisition à 7€ le m², ont modifié leur point de vue. Le tribunal fera une proposition aux deux derniers. Sara va pouvoir engager la pré commercialisation.

8/ Dénomination de rue : A la demande des colotis du parc des sapins, proposition de dénommer la voirie du lotissement «Impasse des Sapins» (unanimité)

9/ Information sur le périscolaire : Le principe de la récré-goûter est apprécié des enseignants et des parents. En effet, en primaire, comme en maternelle, il n'y a que deux heures de classe l'après-midi, il n'y a donc pas de coupure et la récré permet aux enfants de se détendre et aux parents de venir récupérer leurs enfants avant 16h15, sans être bousculés. Les activités spécialisées ont démarré pour les enfants inscrits à la garderie : 13 enfants sont inscrits à l'activité théâtre encadrée par le professeur de l'ALEP Arts et Culture le lundi, une quinzaine sont inscrits à l'activité sports collectifs encadré par deux «brevets d'Etat» du CSN le mardi, 14 sont inscrits à la Gymnastique encadrés par le «Brevet

d'Etat» de L'EGN. Une Convention est proposée avec ces trois clubs. Pour les maternelles, une professeure du Conservatoire de Vaulx en Velin a démarré une initiation musicale «Méthode Willems» le lundi avec 8 enfants. La coordination est assurée par un animateur qui termine en novembre sa formation BP JEPS (Niveau animateur professionnel). Le remplacement de la personne qui a pris sa retraite a été assuré par une personne qui avait déjà fait des remplacements. L'autre personne qui a également fait des remplacements a été recrutée au restaurant scolaire de l'école de Boussieu.

10/ Conventions de prestation de service d'animation : Afin de concrétiser les interventions des clubs et associations dans le cadre du péri-scolaire décision, à l'unanimité de passer une convention de prestation de service avec l'Espoir Gymnique de Nivolais, le Club Sportif Nivolésien et l'Association Comos pour une intervention d'une heure par semaine chacune, sur la base de 30€ de l'heure. Un point sera fait en fin de trimestre.

11/ Admission en non valeur : de créances irrécouvrables pour un montant total de 1096,24€ (unanimité)

12/ Badges d'entrée au gymnase : Décision, à l'unanimité de facturer 30€, le coût du badge perdu.

13/ Compte-rendu des commissions : TUN - sortie du TUN III, avec sommaire. La commission culture a édité un quatre pages qui présente les spectacles retenus pour 2014-2015. Un groupe de travail a été constitué pour mettre en place l'exposition sur le centenaire de la guerre de 14-18. La commission environnement lance un débat sur la possibilité d'aller vers une collecte sélective des emballages et journaux magazines. Le conseil Municipal demande à la commission de poursuivre la réflexion dans ce sens et d'organiser une information de la population.

Commission urbanisme du 1er septembre 2014

Déclarations préalables :

Claude Provent : parcelle AB 295, en zone Ub au PPR, bleu Bi' au PPR, 87, Ae de Ruffieu, pose de deux fenêtres de toit et création de deux places de stationnement.
Christophe André-Romagny : parcelle AD 581, en zone Ua au PLU, 2468 RD 1085, pour extension de 28,08m² d'une maison existante de 60,45m².

Lionel Micchiardi : parcelle AD 446, en zone

Conseil Municipal : séance du 29 septembre 2014 (suite)

Ua au PLU, 1386 rue du Vernay, pour construction d'un auvent ouvert de 2,1m².
Bruno Mugnier parcelle AH 249, en zone Ua au PLU, bleu Bc au PPR, pour modification de façade, changement d'emplacement de la porte d'entrée.

Jean-Michel Gallin-Martel : parcelle AB 459 en zone Ub au PLU, 80 rue des Pâquerettes pour modification de façade.

Certificats d'urbanisme :

Me Dejean : parcelle AE 702, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur un terrain situé 2753 RD 1085.

Permis de construire :

K Perspectives : parcelles AE 612, 613, 614 et 615 en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, 3000 RD 1085, pour construction de 47 logements et de locaux professionnels.

SCI FMGD : parcelles AB 549, 650, 562, 545 et 566 en zone UI au PLU, Allée de la Garnieri, pour modification de toiture d'un atelier de découpe laser.

Commission urbanisme du 29 septembre 2014 :

Déclarations préalables :

Lydie Laurent : parcelle AE 91 en zone UA au PLU, 3053 Route Départementale 1085, pour construction d'un mur de clôture.

Lydie Laurent : parcelle AE 91 en zone UA au PLU, 3053 Route Départementale 1085, pour changement des huisseries et du portail.

Jean-Yves Allagnat : parcelle AD 190 en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, 431, route de Sérézin pour construction d'un auvent d'une quinzaine de m².

Certificats d'urbanisme :

Me Champault : parcelles AD 79, 254, 519 en zone Ua au PLU, rouge RC et violet BCI au PPR, pour CU informatif pour terrain bâti situé 1609, rue du Vernay.

Me Dejean : parcelle AB 590 en zone UB au PLU, pour CU informatif sur un terrain situé rue des plattières.

SCP Larcher-Mazuy : parcelle A 91 en zone N au PLU, blanc, bleu BgI et rouge RG au

PPR, pour CU informatif sur une parcelle boisée située au Bois de la Cure.

SCP Larcher-Mazuy : parcelle A 48 en zone N, bleu BgI et rouge RG au PPR, pour CU informatif sur une parcelle boisée située chemin des bottes.

Me Jacquet : parcelles AE 595 et 601 en zone UA au PLU, pour CU informatif sur une parcelle bâtie 28, chemin du canal.

Me Muffat : parcelle AB 273 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour CU informatif sur une parcelle bâtie 1080, RD 1085.

Permis de construire :

Bruno Mugnier : parcelles AH 249 et 250, en zone Nc au PLU, Bleu Bc et Bgs au PPR, Allée de la Soie, pour extension de trois appartements existants avec création de terrasses.

Jean-Paul Durand : parcelle C 268 en zone Nc au PLU, bleu Bc et Bgs au PPR, Rue de la Liberté, pour construction d'une maison individuelle de 118,10 m² et d'une piscine.

Mots Croisés n°111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- Elle fait de nombreuses reprises
- Qui concernent tous les hommes
- Point acquis
Fis ton nid comme l'aigle
- Se met au pas - Institution
- Ronde de nuit - Résidu du blé
- Lieu où les bêtes se sèchent
ça fait boum
- Institution mondiale
Presque autrefois
- Créée - Conjonction
- Ecrivain français du XIX^{ème} siècle
- Entraîne une conclusion
On en a cinq

(Solution p. 24)

Verticalement

- Anéantirons
- Prénom de duchesse
Fis son nid en hauteur
- Boisson tastée
Une partie d'ail écrasée
- Sorti du danger, mais en désordre
- Vert et noir chez le poète
Ile de l'Atlantique - Jamais autrefois
- Rigoureux
- Un point de vue dévasté
Quartier d'Anvers
- Fissent de gros efforts mais en désordre (évertuasse)
- Nous exprimons comme Grand Corps Malade - Durée connue
- Indispensables

Voeux de la Municipalité – Vendredi 9 janvier à 18h30 - A la Salle des Fêtes

Rando - Pot au feu

de l'ALBP Plein-Air

Samedi 10 janvier - au Foyer Municipal

Nivolas-Cyclo

Assemblée Générale

jeudi 15 janvier à 18h - au Foyer Municipal

**Don
du Sang**

Assemblée Générale : Jeudi 8 Janvier à 18h00 - au Club des retraités

Collecte : Mercredi 14 janvier de 16h45 à 19h15 - à la Salle des Fêtes

Conseil Municipal : Séance du 3 novembre 2014

1/ Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement :

Pour financer les équipements publics des communes, la Taxe d'Aménagement a été créée. Elle a été instaurée par délibération du Conseil Municipal du 27 octobre 2011 et appliquée au 1er Janvier 2012. Toutefois, cette délibération n'était valable que pour une durée de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2014.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants :

Le maire propose :

- D'instituer sur l'ensemble du territoire, la taxe d'aménagement au taux de 3%
- D'exonérer totalement en application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme : Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L 331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+) (Unanimité)

2/ Exonération partielle de Taxe d'Aménagement des abris de jardin soumis à Déclaration Préalable : Comptenu du coût de la Taxe d'Aménagement sur des constructions de faible importance, puisqu'inférieure à 20m², vu l'article L331-9 Modifié par la LOI n°2013-1278 du 29 décembre 2013 - art. 90, le Conseil Municipal décide, d'appliquer une exonération de 50 % de la part communale de la Taxe d'Aménagement, aux abris de jardin soumis à déclaration préalable. (Unanimité)

3/ Décision modificative : il est proposé d'approuver les virements de crédits suivants :

Opération/chapitre/compte	libellé	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Investissement			
Opération 109 - compte 21571	Matériel roulant	10 000 €	
Opération 104 - compte 2315	Voirie		10 000 €
Fonctionnement			
Chapitre 012 - compte 6411	Personnel titulaire	4 000 €	
Chapitre 012 - compte 6413	Personnel non titulaire	2 000 €	
Chapitre 012 - compte 6478	Autres charges	200 €	
Chapitre 022	Dépenses imprévues		6 200 €

(Unanimité)

4/ Projet de construction de locaux pour les Services Techniques :

Depuis plusieurs années, la commune doit passer une convention avec la CAPI afin de pouvoir garer le camion de déneigement dans un local hors-gel, mais cette convention ne pourra être reconduite indéfiniment. D'autre part, les employés ne disposent pas d'un local permettant de travailler dans des conditions de sécurité convenable (maniement de poste à souder près de stockage de peintures), pas de ventilation de l'atelier peinture, magasin de produits d'entretien et de petit matériel insuffisant, entrepôt de sel mal commode etc... Le programme porterait sur un besoin d'environ 350m² plus des casiers pour le sel, le sable, le terreau, le gravier, une aire de lavage des véhicules et un quai de chargement. Il avait été envisagé d'acheter un terrain dans la zone d'activité du Vernay, mais la construction de locaux supplémentaires sur le site actuel de l'entrepôt apparaît préférable. Une consultation sera organisée pour retenir un architecte assurant un Avant Projet Sommaire, y compris de l'aménagement des locaux existants. (Unanimité)

5/ Projet de jardins familiaux : Le principe du projet est validé dans le cadre du CDDRA. Il convient de déposer le projet définitif auprès du Conseil Régional, par le biais d'Isère Porte des Alpes, avant la fin

de l'année 2015, et ensuite la commune disposera de plusieurs années pour réaliser l'opération. Suite à l'annonce publiée dans le TUN, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour le projet. Il est proposé de les réunir afin de constituer une association qui pourra être associée étroitement à l'élaboration du projet. La commission environnement est chargée de son suivi. Une consultation sera réalisée auprès de trois maîtres d'oeuvre, afin d'avoir des devis. (Unanimité)

6/ Remplacement du camion «Nissan» :

Le camion de la commune a été volé. Il est impossible de s'en passer, d'autant qu'on arrive à une période où les services techniques ont besoin d'un camion qui reste équipé pour ramasser les feuilles. Il est proposé de le remplacer par un camion d'occasion du même type. Une somme de 10 000€ est inscrite au BP 2014 en prévision du changement d'un véhicule. Il est proposé de faire une décision modificative pour transférer 10 000€ du chapitre voirie. Mission est donnée au bureau de trouver le camion de remplacement. (Unanimité moins une abstention)

7/ Réflexion sur le bassin de vie du Val d'Agny. Les maires du Val d'Agny se sont rencontrés afin de voir, au sein de la CAPI, comment mieux organiser les coordinations, voire les mutualisations éventuelles au sein du bassin de vie du Val d'Agny. Plusieurs

pistes de problématiques sont évoquées. Accord du Conseil Municipal pour poursuivre la réflexion.

8/ Approbation de la convention entre la Commune et La Fraternelle pour la mise à disposition d'un moniteur d'éducation physique qui interviendra, à raison de 6h30 par semaine, au sein de l'école primaire pour l'initiation sportive. La prestation sera facturée sur la base d'un coût horaire de 29.40 €, plus une indemnité kilométrique fixée à 0.35 €/km. (Pour 16, abstentions 3 qui souhaitent une réflexion sur l'évolution du poste de coordinateur du péri-scolaire))

9/ Approbation de l'avenant à la convention de participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Bourgoin-Jallieu : le coût pour un élève est de 0.58 € soit un montant total de 82.36 € pour l'année scolaire 2013/2014. (unanimité)

10/ Approbation de la convention d'hébergement des équipements de télé relève pour le gaz. Deux sites sont retenus : l'Eglise de Vermelle et l'Eglise de Nivolas. (unanimité)

11/ Compte-rendu des Conseils d'Ecoles : Examen des demandes des travaux qui pourront être retenus dans le cadre du budget 2015)

Conseil Municipal : Séance du 3 novembre 2014 (suite)

12/ Compte-rendu des commissions :

Bibliothèque : mise en place d'une charte d'utilisation lors des expositions ; exposition sur la guerre de 14-18 ; une simulation de CLECT sera demandée pour un transfert éventuel à la CAPI). Plan Communal de Sauvegarde : Sera actualisé pour le prochain Conseil, ainsi qu'une proposition de DICRIM. Travaux : Projet d'aménagement de la rue du Bas-Vermelle par la CAPI, avec un fonds de concours de la commune ; réflexion sur l'aménagement de places de stationnement derrière la station de pompage ; dispositif de ralentissement rue du Bas-Vermelle un peu avant l'impasse des sapins ; relancer le projet de la rue de Bousieu ; fleurissement voir à implanter un massif au bout de l'aire de stationnement de la rue du Stade. CCAS : préparation du colis des retraités le 18 décembre pour une distribution le samedi 20 décembre

13/ Recensement : Il apparaît que les quatre secteurs de recensement sont trop

chargés. Un cinquième secteur est créé. Il nécessite la décision de recruter cinq agents recenseurs. (unanimité)

14/ Questions diverses : trouver une solution pour l'entrée des poussettes dans la nouvelle zone de jeux sur le stade et voir comment améliorer le cheminement piétons à côté du routier.

14/ Commission d'urbanisme :

Déclarations préalables :

Danielle Ranger : parcelle AE 182, 77 rue du Carre, en zone Ua au PLU pour réfection et modification de toiture.

AD Investissement : parcelle AB 53, rue des Plattières en zone AUbOA3 et N au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR pour division parcellaire en vue de la construction.

Nicolas Clavières : parcelle AD 730, 73, rue de l'Hôtel de Ville, en zone Ua au PLU, bleu Bc au PPR, pour pose de trois fenêtres de toit.

Permis de construire :

Antonin Fège : parcelle AD 9, rue du Bas Vermelle, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour transfert de permis de construire accordé à M. Sanfratello.

Claudio Margulis : parcelles AD 187 et 193, 431, route de Sérézín, en zone Ub et N au PLU blanc et bleu Bg au PPR, pour extension de 35m² d'une maison d'habitation.

Certificats d'Urbanisme :

Me Bedel-Bonjean : parcelles AB 804 et 806 en zone Ui et Uia au PLU pour CU Informatif.

Italo Vaudo : parcelles AB 844 et 845, 55 chemin du Tillaret, en zone Uc et A au PLU pour CU opérationnel en vue de la construction d'une maison d'habitation.

Me Dejean : Parcelles AD 8, 158, 159 et 416 2392 route Nationale en zone Ub au PLU blanc et rouge RC au PPR pour CU Informatif.

Conseil Municipal : Séance du 13 novembre 2014

Achat d'un camion d'occasion : M. le Maire rappelle la décision de principe du Conseil du 3 Novembre d'acheter un camion Renault multi benne d'occasion auprès du garage Bergès à Lectoure dans le Gers, un des seuls à proposer ce type de camion d'occasion. Ce camion présente l'inconvénient que ses deux bennes ne sont pas compatibles avec celle du Linder. Un autre camion Nissan Cabstar multi benne dont la benne est compatible est proposé par le même garage. Il est un peu plus cher 23 000€ au lieu de 19 000€ Il a 73000km au lieu de 100000 pour le Renault. Validation du choix des services techniques de retenir cette seconde proposition (16 pour, 1 abstention)

Décision modificative : La décision modificative du dernier conseil n'a pas été rédigée afin de pouvoir la modifier au vu des éléments nouveaux. La DM présentée se substitue donc à celle-là. Proposition d'enregistrer en augmentation de crédits la subvention de 13500€ reçue du Conseil Général pour la rénovation des menuiseries extérieures de la Salle des Fêtes et de retirer 11500€ au budget de la voirie. Ces 25000€ sont ajoutés pour 14000€ pour l'achat du camion d'occasion, pour 8000€ pour l'équipement informatique de l'école maternelle et la téléphonie de la Mairie, pour 1000€ en acquisition de terrains et

pour 2000€ en voirie. Porter en augmentation de crédit 4000€ en personnel titulaire, 2000 en personnel non titulaire, 200 en charges, par réduction des dépenses imprévues de 6200€. (unanimité)

Appel de candidature pour la Maîtrise d'oeuvre du local des Services techniques : Proposition de faire un appel de candidature par publication sur Internet en annonçant qu'une pré sélection sera effectuée sur dossier suivie d'une audition des trois premiers candidats retenus.

Diots et coinche **Organisé par le Basket club**

dimanche 11 janvier

A partir de 10h, vente de Diots
à partir de 14h, concours de coinche.

Tournoi de foot en salle

organisé par le CSN

samedi 17 et dimanche 18 janvier - au Gymnase

Le samedi 17, vente de diots,
Le dimanche 18, vente de boudin à la chaudière.

*Cours-cours
et tajine*

Vente organisée au profit de l'Association Amineland

Samedi 17 janvier - au Foyer

Conseil Municipal : séance du 1^{er} décembre 2014

Plan Communal de Sauvegarde :

Présentation des grands chapitres du plan communal de sauvegarde, les différents risques auxquels la commune est exposée (risques naturels, risques technologiques, risques météorologiques, risques sismiques, risques liés aux transports par route et par voie ferrée).

Mise en place de la cellule de crise :

Responsable des opérations de secours : M. Rival, Secrétariat : B. Pradier, G. Bertola -Boudinaud, Responsables des actions communales : C. Berthollier, M. Raposo, Cellule d'accueil : B. Belony, K. Perrin, I. Garnier, S. Pontarollo, Cellule d'accompagnement : J. Gallin-Martel, C. Deroux-Dauphin, G. Gentaz, L. Glad, Cellule logistique : P. Bonnaire, A. Rahis, M. Piraudon, J.P. Mailles, V. Bonnet.

Projet Educatif de Territoire : Le fonds d'amorçage pour la mise en place de la modification des rythmes scolaires sera reconduit l'an prochain à condition que la commune mette en place un PEDT.

Le Conseil Municipal décide de se joindre aux communes du Val d'Agny qui ont commencé à élaborer un PEDT, dans le cadre de la mutualisation au sein de la CAPI. Sont désignés : J. Gallin-Martel, S. Pontarollo, G. Bertola-Boudinaud et L. Glad, pour participer à l'élaboration du PEDT avec la Val d'Agny. (unanimité).

Enquête Publique sur le déclassement de voiries du domaine public :

Compte-rendu de l'enquête publique, examen des points qui ont été soumis à l'enquête publique.

Consultation pour la maîtrise d'oeuvre des locaux des services techniques :

Fixation des critères de la consultation : Qualité du dossier, compétences professionnelles, moyens, coût des prestations.

Demande d'exonération de loyer de Nivolas-Market :

La gérante a demandé de reconduire l'exonération de loyer au vu des résultats du magasin. Le conseil municipal décide d'accorder une exonération de loyer et de TEOM pour un an (unanimité).

Information sur l'avancement de la zone d'activité du Vernay :

Pour le moment, les dépenses restent dans le budget défini au départ. Toutefois, il convient de prolonger la voirie interne à la zone, car du fait du retrait de Paillet, aucune entreprise ne souhaite de grand lot. La prolongation de la voirie permettra de créer plusieurs lots supplémentaires de petite taille.

Téléthon : Préparation de la manifestation.

Colis des retraités : Composition des colis retenue par le CCAS, 132 colis individuels, 118 colis couples. Distribution des colis le samedi 20 décembre à partir de 9h00.

Sécurité du DOJO au Foyer : Décision de protéger les fenêtres par un film plastique et un doublage en polycarbonate. Acceptation du devis de Paccalin pour un montant de 616,02€ (unanimité).

Redevance d'occupation du domaine public pour le gaz :

Acceptation de la convention avec le SEDI (Syndicat Départemental de l'Energie) pour percevoir cette redevance pour le compte de la commune, moyennant des frais de recouvrement de 10% (unanimité)

Accès handicapés au stade municipal :

Décision de remplacer le tourniquet par un dispositif permettant le passage des fauteuils motorisés et des poussettes. Devis de fourniture de l'entreprise SEMCO pour un montant de 3195,60€. Il restera à prévoir la pose et l'adaptation de l'entrée (unanimité).

City stade et jeu pour enfants :

Décision de pose d'un filet de protection pour protéger le jeu des ballons du city-stade (unanimité).

Tarifs de location des salles :

Maintien de tous les tarifs 2015 au niveau de 2014. Fixation d'un tarif pour une utilisation du Gymnase par un club extérieur à la commune à 150€ la journée (unanimité).

Tarif des concessions dans le cimetière :

Concession simple (trois places), 90€ ; double (six places), 150€ pour trente ans. Case de columbarium : 310€ pour 15 ans.

Nettoyage de printemps :

décision de se joindre à la date prévue par le SMND, soit le samedi 28 mars 2015.

Compte-rendu des commissions

CAPI : Transports, sports, culture et Isère Porte des Alpes.

Inscription sur les listes électorales :

Dernier délai Mercredi 31 Décembre à midi

Théâtre

«Musée haut, Musée bas»

une comédie par

«La Bièvre du samedi soir»

samedi 24 janvier à 20h30 - Salle des Fêtes

Théâtre

«klaxons, trompettes et pétarades»

de Dario FO

par la compagnie «Comos»

samedi 14 mars à 20h30 - Salle des Fêtes

Chansons Françaises :

1ère partie, les Brahmans tombent (pour la 3ème fois à Nivolas),
2ème Partie Alcaz, Chanteurs Marseillais

Samedi 28 février à 20h30 - sur place



Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : Noël avant l'heure !

Lors du précédent mandat, la commission « Cadre de vie et environnement » à laquelle participaient Bernard Belony et Brigitte Pradier, avait travaillé sur un projet de jardins familiaux, de verger conservatoire et d'une mare pédagogique sur le site des Ravineaux. Comme pour le city stade, nous sommes ravis de voir que cela est maintenant réalisable et qu'il n'y a plus aucun souci de faisabilité, ni de budget !

Si vous voulez savoir ce que sont des jardins familiaux, nous vous présentons succinctement ce concept qui a beaucoup évolué, répondant à de nouveaux besoins d'une société en mutation même si l'aspect fourniture alimentaire subsiste.

Après plusieurs décennies, les jardins familiaux de proximité ont réinvesti le cœur des communes. Ces espaces attribués à l'usage de la famille correspondent désormais à

une multitude d'exigences sociales et culturelles. Lieux d'échanges, de vie, de convivialité, ils créent et renforcent les liens sociaux entre les habitants. Ces derniers ressentent de plus en plus le besoin d'un contact avec la nature pour lutter contre le stress. Ils sont heureux de disposer de fruits, de légumes sains et naturels ayant du goût, refusant ainsi le système de la «malbouffe». Ils sont une école de citoyenneté, ils permettent également de retrouver une solidarité inter-génération et une certaine mixité sociale. Ces sites comprennent souvent des parcelles pédagogiques à destination des enfants. Pourquoi ne pas prévoir de telles parcelles à Nivolas-Vermelle à destination des enfants : écoles, centre de loisirs, T.A.P.(temps activités périscolaires) ?

Les jardins familiaux sont devenus un enjeu fort pour les collectivités locales. Ils s'ouvrent

sur la cité et participent ainsi à l'aménagement du territoire. Le concept d'espaces verts laisse désormais la place au concept d'«espaces verts jardins». Pour s'intégrer au mieux dans le site, l'aspect paysager doit y être soigné, de même que la qualité des équipements (abris, clôtures, mobilier...). Lors de la réalisation de ces jardins, nous veillerons à ce que ceux-ci ne soient pas créés au rabais, que leurs enjeux sociaux et environnementaux soient respectés afin qu'un réel projet participatif des Nivolésiens émerge.

Vos trois élus du groupe minoritaire vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Nous formulons le vœu que pour 2015 nos fonctions d'élus se déclinent toujours avec envie et passion. Ayez l'assurance que nous continuerons à porter un regard constructif et attentif sur les dossiers qui nous et vous tiennent à cœur.

Ensemble pour Nivolas-Vermelle : Groupe majoritaire

Comme chacun a pu le remarquer, depuis trois TUN, le groupe minoritaire « une envie d'avenir à Nivolas-Vermelle » a été le seul à s'exprimer.

Le groupe majoritaire en effet a jugé bon de ne pas rentrer dans une polémique stérile, car nous sommes les élus de toute la population et à ce titre à l'écoute de tous, y compris des propositions qui peuvent être faites par les trois élus minoritaires.

Voici la conception que nous avons de la mission d'élus dans une petite commune : mettre en place les actions nécessaires au plus grand nombre, dans un contexte très contraint par les décisions nationales de restriction des budgets des collectivités territoriales. Mais pour nous, cela ne passe pas seulement par une idée émise lors d'une séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est bien le lieu où remontent les besoins de tous, mais une fois la décision prise, il faut passer aux actes et c'est bien cela le plus important. Autrement dit, selon l'expression triviale, il ne faut pas hésiter à mettre la main à la pâte, car nous ne sommes ni au Conseil Général, ni à la CAPI, et nous ne disposons pas d'une pléthore de personnels, aussi l'ensemble des conseillers municipaux suivent les décisions jusqu'à leur exécution, y compris sur le terrain, et il en est ainsi dans toutes les petites communes.

Ce n'est pas la démarche qu'ont pris les trois élus de la minorité. C'est leur choix, nous le respectons tout en les invitant à participer aux commissions qui élaborent les décisions, que ce soit les commissions du Conseil Municipal ou celles de la CAPI.

Nous ne pouvons pas non plus laisser planer des insinuations ironiques sur les arrières-pensées qui animeraient le Conseil Municipal. Nous ne citerons qu'un seul exemple, c'est celui du recrutement pour le péri-scolaire, où le texte laisse penser que le recrutement s'est fait par « copinage », alors que les postes ont été publiés, les candidatures reçues ont été examinées et les candidats retenus auditionnés par une commission de recrutement qui a pris sa décision en toute indépendance.

Nous invitons les nivolaisiennes et les nivolaisiens à lire attentivement les comptes-rendus des conseils municipaux où nous essayons de rendre compte le plus fidèlement possible des décisions prises. Ensuite chacun jugera au vu des résultats.

4^e édition de la Randonnée des Saveurs - Marché et VTT

Dimanche 29 mars 2015

Exposition de peinture

Organisée par l'Alep Arts
et Culture et la Municipalité

samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 février - Salle des Fêtes

Diots et vin chaud

Vente organisée
par l'Espoir Gymnique

samedi 24 janvier - sur place

Factures d'eau et d'assainissement

Chacun vient de recevoir, en novembre sa facture de régularisation d'eau. Elle avait été promise en septembre afin de mieux étaler les deux règlements, mais la Régie ayant mis en route son nouveau système de facturation, des problèmes ont été rencontrés avec la Trésorerie qui a décalé l'émission des titres. Désormais les délais seront respectés et le système permettra, à terme, de mettre en place la mensualisation. Plusieurs se sont étonnés des augmentations. Trois raisons à cela.

D'abord nous vous avons informés que la reconstruction de la Station d'Épuration de Bourgoin-Jallieu qui traite nos effluents allait avoir une répercussion sur le prix du mètre cube assaini. En effet, la CAPI a dû faire face à une dépense de 37 millions d'euros, avec des subventions d'un montant limité. Entre 2013 et 2014 l'incidence est de 0,15€ le m³. Le prix du m³ passant de 1,82 à 1,97€.

Ensuite, nous vous avons informés que le relevé des compteurs de 2013 avait été avancé afin de s'harmoniser avec les différentes communes de la Régie. Le relevé de 2013 n'a donc porté que sur 10 mois. Par comparaison, celui de 2014 est donc plus élevé.

Enfin, la modification des taux de TVA a eu une incidence non négligeable, car si le taux de TVA est resté à 5,5% pour l'eau, il est passé de 7,00% à 10% sur l'assainissement. Ce qui est un peu incompréhensible, car pour l'usager, on paie l'assainissement en même temps que l'eau, et c'est l'ensemble qui est un produit de première nécessité, dont la TVA devrait être à 5,5%.

A noter que si le prix de la fourniture du m³ d'eau est resté stable à 1,06€, en passant à 1,97€, le m³ assaini passe largement devant le prix de l'eau.

Pour terminer, je vous informe que les travaux de raccordement du haut de la commune à l'eau du Vernay sont désormais terminés. Cela résout le problème de l'eau de la Rosière qui était très calcaire, avec des dépôts continus dans les appareils ménagers et des dépassements de limite en bentazone. L'ensemble de la commune dispose maintenant d'une eau de très bonne qualité. Le coût des travaux s'est monté à 750 000€ et étant porté par l'ensemble de la CAPI, n'a pas eu d'incidence directe sur le prix du m³ qui vous est facturé.

Le city-stade est en cours d'installation

Profitant des vacances scolaires et d'un temps particulièrement clément, les jeunes de la commune, tout en tapant un ballon sur le stade suivent attentivement la construction du city-stade par l'entreprise Agoospace. Le Maire leur rappelait d'ailleurs les règles d'utilisation, puisque cet équipement sera en libre service, ce qui veut dire qu'il faudra discuter entre groupes des temps d'utilisation. Si pour



le foot, le hand-ball ou le basket, les équipements seront en place en permanence, pour le tennis, le tennis-ballon ou le volley, il faudra venir chercher le filet en mairie et le rapporter. Dans un second temps, l'équipement sera complété par un jeu multi-activités pour les plus jeunes et des bancs pour les parents. Mais ceux-ci seront également invités à se mesurer dans les différents sports possibles.



Signature d'un contrat d'emploi d'avenir



Afin d'aider les communes dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le Centre de Gestion de l'Isère s'est engagé à assurer le portage de 30 emplois d'avenir. C'est donc tout naturellement que la commune s'est tournée vers cette proposition pour la mise en place d'un poste d'animation assurant la coordination des activités. Yanis Djouhara qui termine sa formation de BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du sport) a été recruté dans ce cadre. Son emploi du temps sera réparti entre les activités péri-scolaires, le Centre Aéré d'été ainsi que l'aide administrative et technique

au Club Sportif Nivolésien, qui rappelle le compte 25 équipes de foot et est la référence du foot féminin en nord-Isère.

Pour la signature du contrat, Yanis Djouhara était entouré d'Anne Favier chargée de mission écoles et territoires au Centre de Gestion de l'Isère, de Sandra Bertholier chargée des relations avec les entreprises à la Mission Locale Nord-Isère, de Michel Rival le Maire et de Gilles Gentaz, Adjoint. Au terme de ce contrat, la Mission locale accompagnera Yanis dans la poursuite de sa formation professionnelle, tandis que le Centre de Gestion, assurera la gestion administrative du poste.

Réception des sponsors du véhicule publicitaire

Le principe est mutuellement avantageux pour la commune et les annonceurs. L'achat d'emplacements publicitaires sur un véhicule mis à disposition de la commune afin que celui-ci soit utilisé régulièrement par les employés communaux, quand ils travaillent sur la voirie, voilà qui satisfait, à la fois la commune, qui dispose d'un véhicule supplémentaire et les

annonceurs, artisans ou commerçants qui disposent d'une publicité visible pendant deux ans. La société Infocom se charge de la commercialisation des espaces publicitaires et de la mise à disposition du véhicule. Récemment, les annonceurs étaient invités par les élus autour du verre de l'amitié afin de se rendre compte de la lisibilité de leur publicité.



Les locaux archives de Nivolas-Vermelle

Depuis l'aménagement de la mairie, les archives étaient conservées au sous-sol dans une salle équipée de rayonnages. Cette salle qui a une capacité de conservation de 50 mètres linéaires, était totalement pleine. Certaines boîtes étaient même posées au sol. «*En archives, nous avons une manière très simple de mesurer les documents : en mètre linéaire. On imagine que tous les documents sont correctement rangés dans des boîtes et que ces boîtes sont toutes posées les unes à côté des autres. Cela donne un mètre linéaire –pour la ligne que cela fait– En réalité on mesure les étagères des rayonnages et on les additionne.*» En 2013 il a donc été décidé d'aménager une seconde salle, toujours au sous-sol. Des travaux ont donc été faits, pour transformer une cave en terre battue en une belle salle archives. Les sols ont été carrelés, les murs doublés et les vieilles portes changées pour des portes coupe-feu. Du rayonnage a été installé, de manière à conserver une partie des documents.



La première salle archives, totalement saturée



La cave avant les travaux

Le rôle de l'archiviste intercommunale a été d'accompagner l'équipe en indiquant les précautions à prendre : dans une salle archives il faut effectivement surveiller l'hygrométrie, c'est-à-dire la température et l'humidité. Des règles assez précises indiquent quelles sont les meilleures conditions de conservation des archives : une température autour des 18-20°C et une humidité relative de 50%. C'est pour cela qu'il a été prévu des ouvertures extérieures hautes et basses, de manière à favoriser une bonne ventilation de la salle. De plus, il convient de laisser un temps de séchage d'au moins 6 mois avant d'intégrer les archives dans une nouvelle salle. L'atmosphère de la pièce a ainsi le temps de se stabiliser, ce qui évite les « chocs thermiques » préjudiciables aux documents !



La deuxième salle avant l'installation des rayonnages.

«*Souvent lorsqu'on évoque toutes ces précautions, les gens nous trouvent très pointilleux... mais il s'agit du patrimoine historique d'une commune, et le rôle de l'archiviste est de tout mettre en œuvre pour le conserver indéfiniment, dans les meilleures conditions possibles. C'est toujours agréable pour une archiviste de voir une commune s'intéresser à ses archives et se donner les moyens de les conserver au mieux.*»

Il reste maintenant à équiper cette salle de rayonnages adaptés, pour pouvoir y ranger les archives des prochaines décennies : il est effectivement possible d'y mettre plus de 90 Ml, soit 35 à 40 ans d'archives futures !!!

Pour découvrir les différentes activités de la commune

Pas moins de vingt associations ont fait le succès du Forum organisé le samedi 6 septembre au foyer Municipal. Sur le coup d'onze heures, on avait même du mal à circuler dans les rangées et au stand de l'Espoir gymnique, on avait sorti des tables dans la cour afin de permettre aux familles de remplir tranquillement la fiche d'inscription de leurs enfants. Il faut dire que plusieurs associations

avaient choisi le Forum pour prendre les inscriptions pour la saison prochaine, ce qui ne manquait pas d'amplifier la fréquentation des stands. Sports, culture, social, on pouvait incontestablement trouver la plupart des associations présentes sur la commune étaient représentées et ont été très satisfaites des rencontres qui ont pu se nouer à cette occasion.



Théâtre

« Le contrat »

par la compagnie

«La boîte noire»

samedi 28 mars à 20h30 - Salle des Fêtes

Rando des saveurs :

organisée par le Sou des Ecoles

et l'Espoir Gymnique

dimanche 29 mars à partir de 7h30

Départ du Foyer

Cérémonie du 11 novembre



La ronde des fleurs

Qu'elle soit fleur des champs sans célébrité
ou fleur symbole d'une grande nation
Chaque fleur a son langage par sa diversité
Et se trouve présente en toute occasion

Accompagnant la vie en toute circonstance
La fleur est un accessoire incontournable
Marquant tout événement avec sa prestance
Même en décorant la fin de vie inévitable

La fleur de lys reste l'emblème de la royauté
Mais la rose est l'image d'un certain militant
Et la petite fleur de cerisier jamais flétrie
Est toujours sacrée à l'empire du soleil levant

Henri Robert

Les cadrans de la vie

Les cadrans solaires n'ayant qu'une seule aiguille
Estimons-nous heureux de pouvoir à tout moment
Suivre la ronde des heures sans que le soleil brille
Grâce à ce que représente ce précieux instrument

Ces cadrans qui nous accompagnent depuis l'antiquité
Pour nous permettre d'organiser notre existence
Font partie du décor et conditionnent notre activité
En nous guidant sans cesse par leur seule présence

Que ce soit en dominant un bâtiment communal
Au sommet d'un clocher ou au fronton d'une gare
Notre habituelle attention porte un regard machinal
Sur ce cadran vital qui nous guide comme un phare.

Henri Robert

Soirée dansante
Organisée par Country-Star
samedi 7 mars à partir de 20h00
Salle des Fêtes

Boudin à la Chaudière
organisé par
les chasseurs de Nivolas
dimanche 8 février matin - au foyer

La chronique de Guy Hyver

Ceux qui me connaissent le savent bien, je suis un inconditionnel « fan » du père Noël. Tous les ans, à la même époque, malgré moi, je bascule, c'est automatique, je vis père Noël, je pense père Noël et je rêve père Noël. C'est comme ça, on ne peut pas se refaire, peut-être une irrépressible nostalgie de ma lointaine enfance, allez savoir ! Mais bon, ce n'est pas désagréable, alors je me laisse transporter. Jugez plutôt, toute la famille réunie autour des aïeux. Une table de fête, une bûche qui ronronne dans la cheminée. Le doux fumet de la dinde qui caresse nos narines. Le tintinnabulant bruit de grelots des rênes entraînant follement et fièrement le traîneau rempli de jouets. Le père Noël qui les harangue pour ne pas être en retard. Leurs sabots qui font jaillir des gerbes de neige immaculée. Les enfants émerveillés qui déballetent leurs cadeaux au pied du sapin illuminé : toutes ces images gravées à jamais dans mon esprit. Non, vraiment, je le répète, ce n'est pas désagréable. Et puis, ça permet un peu d'oublier le monde actuel qui marche sur la tête. Tenez, l'autre nuit, je me suis mis à rêver que j'écrivais ma lettre au père Noël, mais je ne lui écrivais pas une lettre ordinaire pour lui réclamer des cadeaux comme d'habitude. Non, j'ai rêvé que je lui écrivais pour lui demander s'il pouvait le faire changer ce monde qui devient fou, pas moins ! Lorsque j'ai raconté ça à mes proches, ils m'ont bien dit que je versais dans l'utopie, mais peu importe. Après tout, le père Noël n'est-il pas au dessus de tous soupçons ? N'est-il pas le plus honnête et le plus généreux ? N'a-t-il pas des relations privilégiées avec tous les grands de ce monde ? Alors ! n'est-il pas le plus qualifié pour essayer de faire quelque chose ? Je pense que oui, et tant pis pour l'utopie, on n'en meurt pas !

Sans vous garantir que ma mémoire me permette de vous retranscrire mot à mot cette lettre, je vais quand même essayer de vous en donner l'essentiel :

Cher Père Noël

Cette année, je suis un peu déprimé de voir tout ce qui se passe sur notre planète et dans notre pays. Je ne sais pas si tu pourras répondre favorablement à mes vœux, mais je voudrais que ça change. Alors, si en usant de tes influences, tu peux faire enclencher le moindre pas dans la bonne direction, je t'en serais très reconnaissant.

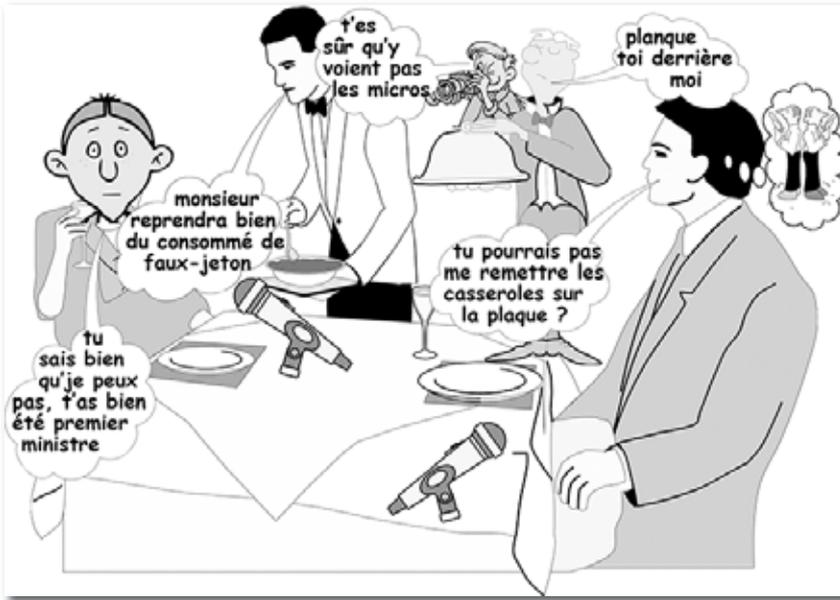


Tout d'abord, tu « laisses tomber » pour ma Kelton, ce n'est pas la peine de me l'apporter. Tant pis si certains clament à tous vents qu'on a raté sa vie si on a pas une Kelton après cinquante ans. Je préfère avoir raté ma vie et te demander de faire une œuvre plus utile avec l'argent ainsi récupéré. Tu n'auras certainement que l'embarras du choix. Pour que tu comprennes mieux ce que je te demande, je vais te donner quelques exemples au hasard :

Tiens, en France, on nous dit qu'on est dans une grande démocratie, c'est une blague. Pour nous le prouver, on fait avant toutes les élections des campagnes électorales fastueuses qui coûtent des fortunes et parfois même plus. Tellement plus que certains dépassent parfois allègrement les plafonds autorisés en magouillant comme c'est pas permis pour trouver les fonds. Et tu sais à quoi elles servent père Noël ces campagnes électorales fastueuses ? Et bien elles ne servent qu'à nous raconter des « bobards » pour se faire élire, elles ne servent qu'à démolir le camp d'en face et à faire croire aux pauvres électeurs que nous sommes, que chacun des candidats lave plus blanc que blanc. Je te le dis père Noël, on nous roule dans la farine, il est grand temps de faire cesser ça et de changer les règles du jeu. Y'en a même qui annoncent parfois les résultats de leur victoire à une élection avant la fin du dépouillement, et qui trichent de façon éhontée pour qu'il en soit ainsi. On a même appelé ça « la nuit des menteurs » ! Enfin quoi père Noël ! Sommes nous dans une république démocratique ou dans une république bananière ? Permetts que je me pose la question !...



Il y a aussi des ministres, des députés et des sénateurs qui une fois élus, nous donnent des leçons de morale et de civisme en permanence, et qui « planquent » illégalement leur fortune en Suisse pour ne pas payer d'impôts. Parfois, il faut se pincer pour le croire. Tu trouves ça normal ? Si tu as l'occasion de rencontrer « le grand chef de la Suisse » dis lui qu'il doit dénoncer ces fraudeurs. Quand tu verras « le grand chef de la France », dis lui qu'il faut les punir sévèrement. Et profite-en pour lui dire aussi à celui-là qu'il faudrait quand même qu'il fasse quelque chose pour réduire le chômage, c'est insupportable de voir inexorablement le nombre de chômeurs augmenter. Pendant que tu y seras, n'hésites pas non plus à lui suggérer de donner des cartons rouges à ses ministres « énarques » qui pensent avoir trouvé la solution en ouvrant les magasins le dimanche. Ils disent que ça va créer des milliers d'emplois et doper la croissance. Tu parles ! c'est une évidence, les gens qui vont acheter le dimanche



retourneront les autres jours de la semaine pour racheter les même choses avec le même budget ! Dis lui qu'il leur rappelle à ses ministres le principe des vases communicants, et surtout qu'ils essaient de trouver autre chose pour nous sortir de « la panade » dans laquelle nous sommes. Tiens une autre histoire digne des cours de récréation ou d'un mauvais film d'espionnage de série B. Figure-toi père Noël que le secrétaire général actuel de l'Élysée et un ancien premier ministre candidat aux prochaines élections à la présidence ont déjeuné ensemble. Jusque là, rien de répréhensible. Mais où ça se corse c'est que le second aurait demandé au premier d'intervenir sur le cours de la justice (tiens, on croyait que ça n'existait pas !) pour que les casseroles que traîne un ancien président soient remises sur la plaque chauffante afin de le discréditer, sous prétexte que c'est un concurrent dangereux aux prochaines élections. Pour couronner le tout, des journalistes auraient enregistré après-coup une interview du secrétaire général qui accrédiaterait cette demande . J'te raconte pas les cris d'orfraie courroucés de l'ancien premier ministre qui dément et de l'ancien président qui s'indigne. Tu parles d'un « pataqués » !... Une vraie république bananière je te dis père Noël.

Et « le grand chef de l'Europe », «ex-grand chef du Luxembourg » qui a fait voter des lois dans son pays pour le transformer comme la Suisse en paradis fiscal. Qui a laissé ses banquiers passer des accords « on ne peut plus douteux » avec des grandes multinationales Française et Européennes pour dit-on pudiquement « optimiser la pression fiscale » sur leurs bénéfécies. Et bien maintenant, ce « grand chef de l'Europe », il est chargé de combattre le système qu'il a largement contribué à mettre en place, ça va sûrement marcher, tu peux en être certain !... Alors, si tu as le temps père Noël n'oublie pas non plus de faire un petit détour par Bruxelles. Je pense que tu auras du travail, car il faut aussi que tu te charges de faire déguerpir tous ces « lobbyistes » qui font le siège du parlement européen pour corrompre et exercer des pressions inadmissibles sur les députés, et là, tu auras de quoi faire.

Enfin, ne voulant pas abuser de ton temps, je terminerai avec ça. Je voudrais bien que tu t'occupes aussi de ce problème qui nous vient sournoisement, doucement mais sûrement d'Angleterre, et qui ne tardera pas à arriver chez nous. Figure-toi père Noël que dans le royaume de sa «gracieuse majesté» on peut rencontrer à n'importe quel coin de rue

la situation suivante : Un chômeur qui ne sachant que faire, traîne sa misère et son angoisse dans les rues de sa ville. D'un seul coup, de l'autre côté de la rue un quidam l'interpelle : « hep vous là-bas, ça ne vous intéresserait pas un petit boulot de deux heures ? je vous fais un contrat en bonne et due forme ». Le chômeur rongé par la déprime lui répond « oui, peut-être, mais après je fais quoi ? ». Le quidam sans se démonter : « ah! après, c'est pas mon affaire, si je suis content de vous, vous me laisserez votre carte, et si dans quelques mois j'ai encore besoin de vous pour une ou deux heures, je vous ferais peut-être signe ». « Super » répond le chômeur « je prends ». Et voilà, le tour est joué, on appelle ça «la flexibilité» portée à son paroxysme. Je sais que certains en rêvent en France. Ils disent que ça aussi ça pourrait résorber le chômage et que c'est mieux que rien. Evidemment, vu sous cet angle !... Parions que la

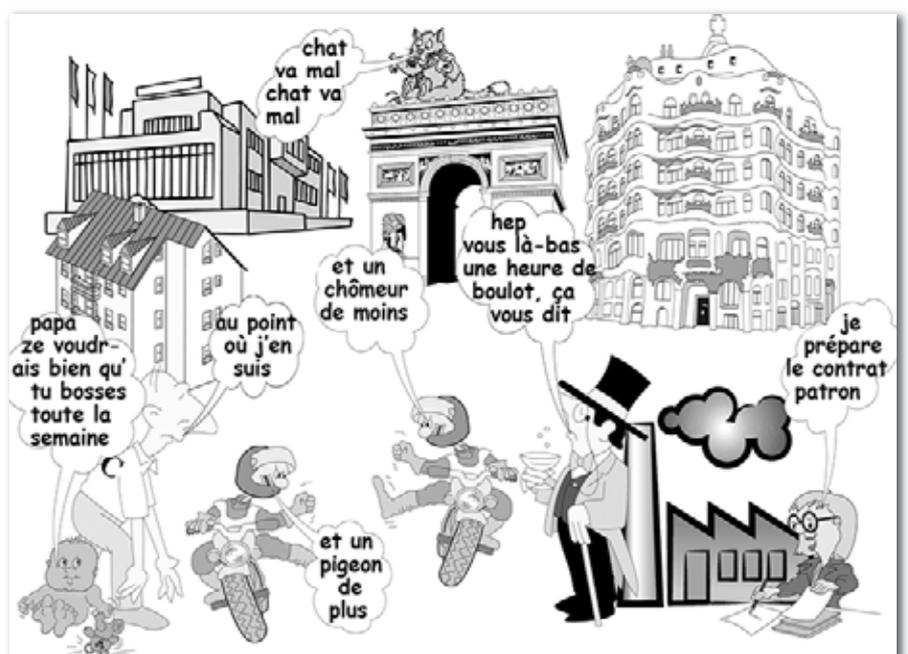
prochaine étape consistera à mettre sur les vêtements des chômeurs un grand C (comme chômeur) dans le dos. On le justifiera en nous disant que ça permettrait de mieux les repérer dans la rue, et ainsi d'optimiser le système pour plus d'efficacité. C'est que père Noël, ils ne doutent de rien ces gens là !... Je ne te parle même pas des scandales politico-financiers qui sont chassés par un autre à fréquence de plus en plus rapprochée, alors que pendant ce temps le nombre de SDF a progressé de 44% depuis 2003, affligeant !...

Voilà père Noël, j'aurais pu t'écrire une lettre de cent pages sur ce qu'il faut essayer de faire changer, mais si tu t'occupes déjà de ça, ça sera bien. Dis aussi à « nos chefs » qu'on en a rien à faire d'avoir « un chef » normal ou pas normal, pourvu qu'il nous trouve du boulot, c'est en priorité tout ce qu'on demande .

Cher père Noël, je te remercie d'avance pour tout ce que tu feras, mais dépêche toi, il y a urgence.

Je ne sais pas si ça sera utile, mais je crois que finalement je vais l'envoyer cette lettre. Au moins j'aurais essayé de faire quelque chose. En attendant, je vous souhaite à toutes, à tous, et à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi que tous mes vœux pour 2015.

Guy HYVER



Passation de commandement lors de la Sainte Barbe

La foule avait tenu à honorer de sa présence ce temps fort dans la vie de la caserne des pompiers de Nivolas-Vermelle, le départ à la retraite du lieutenant Pierre Goyet, et la prise de commandement du lieutenant Xavier Vitry, en présence du Lieutenant Colonel Jacques Colombier, chef du groupement nord-Isère des Sapeurs Pompiers, du Colonel Jacques Perrin Président de la Fédération des pompiers volontaires et des maires de la plupart des communes de première intervention ; Michel Rival, Maire de Nivolas-Vermelle, Daniel Gaude, Maire de Châteautilain, Alain Berger, Maire de Badinières, André Ziercher, Maire d'Eclose, Didier Bouillot, Maire de Succieu. De nombreux élus et des représentants des casernes voisines étaient également présents.

Après que le Capitaine Pierre Goyet eut dressé le bilan des interventions qui dépassent les 330 par an, le Lieutenant Colonel Jacques



Colombier félicitait l'ensemble des hommes de la caserne pour l'excellent travail mené tout au long de l'année. Il insistait sur les avantages apportés par la départementalisation et l'effort fait cette année pour doter le Centre de vestiaires modernes et d'une nouvelle ambulance. Le colonel Jacques Perrin insistait sur le rôle irremplaçable des volontaires au sein du SDIS et Michel Rival, le Maire rappelait les efforts de formation faits par les différents chefs de corps qui se sont succédés, en étant sûr que Xavier Vitry poursuivra dans le même sens.

Au cours de la cérémonie, on présentait deux nouvelles recrues : Jefele Delaere et Jérémy Goitre, Pierre Goyet remettait les diplômes de fin de formation à Quentin Porcher et Didier Giros, le grade de chef d'équipe à Anaïs Chatillon et Hubert Chevallier, la médaille d'argent au médecin capitaine Xavier Francisco, la médaille de vermeille à Patrice Marini. Le colonel Jacques Perrin remettait la médaille des sapeurs pompiers à Pierre Chevallier et à Pierre Goyet.

Les Bouchons de l'Espoir viennent en aide à Amineland



« Les Bouchons de l'Espoir » est une association de Villefontaine qui s'est constituée autour de l'idée de récupérer les bouchons

de plastique pour les recycler dans un but humanitaire. Les bouchons collectés sont revendus à une entreprise de recyclage qui les transforme en granulés et les conditionne pour des usines de plasturgie. Les sommes ainsi obtenues permettent de financer différents projets afin d'aider des enfants, des adolescents ou des adultes en difficultés ou souffrant de divers handicaps. Cette fois, il s'agissait d'aider l'association Amineland qui s'est constituée autour de Zohra Bengherda

pour la soutenir et l'aider dans l'accompagnement du jeune Amine dont la maladie demande des soins constants, en particulier de kinésithérapie pour l'aider à progresser vers une certaine autonomie. Les membres des Bouchons de l'Espoir et son président Dominique Juin ont remis un chèque de 2000€ à Madame Bengherda. Alors, ne jetez plus vos bouchons plastiques. Un point de collecte est à votre disposition à la déchèterie de Nivolas et à la base est de la CAPI.

Une soirée de convivialité à la FNACA

L'Assemblée Générale est toujours l'occasion d'évoquer les progrès qui ont pu être accomplis dans l'accompagnement de tous les anciens combattants pour la satisfaction de leurs revendications, et une fois les formalités de renouvellement des adhésions remplies par le trésorier Jo Semanas, les préoccupations sérieuses cédaient la place aux échanges, autour d'un casse-croûte amical. Le président, Jean Badin était fier également d'annoncer l'adhésion d'un nouveau membre, Robert Garnier à qui sera remise prochainement la carte de combattant. Le bureau, à l'unanimité, a été reconduit dans ses fonctions.



Des résultats décevants à la dernière collecte de sang



Si la collecte du mois de juillet avait vu le nombre de dons repartir à la hausse, la dernière collecte a été un peu décevante

au niveau des résultats. En effet, avec 44 dons on se situe un peu au-dessous de la même collecte de l'an dernier. Celle de cette année étant située pendant les vacances scolaires peut-être qu'un certain nombre de donateurs étaient également en vacances et n'ont donc pas pu répondre présents.

Point positif, quatre nouveaux donateurs sont venus faire ce geste de solidarité pour la première fois, ce qui devrait

compenser ceux qui vont devoir s'arrêter atteints par la limite d'âge. Mais il faudrait faire encore beaucoup plus. Donc l'appel est

lancé à tout un chacun ? N'hésitez pas à donner votre sang, car chacun peut en avoir besoin dans certaines circonstances.



La fête des voisins à Bussin

Si d'autres se retrouvent fin mai ou début juin, dans le quartier de Bussin, on se retrouve, entre habitants du quartier, au mois de septembre et c'est devenu une véritable institution, puisqu'on en est à la neuvième édition. En fait, on retrouve, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres et bien entendu, les barbecues sont de la fête. Une excellente occasion de se parler, pour les enfants de passer une belle journée à jouer ensemble et pour les nouveaux arrivés dans le quartier de rencontrer tout le monde. Yvette, la doyenne de l'assemblée y trouve une ambiance chaleureuse permettant de ne pas se couper des plus jeunes et Jacqueline, pour parer au soleil resplendissant de cette belle journée de septembre fait profiter à chacun de sa superbe collection de chapeaux. Chants et histoire sont de la partie afin de découvrir les talents cachés.



La classe 56 à table

Au delà de 75 ans, le temps s'accélère, c'est pourquoi les conscrits de la classe 56 ont décidé de se retrouver chaque année, autour d'un bon repas afin de passer un excellent moment entre amis. Cette année ils avaient choisi la carte d'Yves Bello et autour d'un repas fin, les langues sont allées

bon train pour évoquer les souvenirs nombreux à échanger, dans une ambiance décontractée. Cela a permis d'oublier les soucis quotidiens et d'avoir une pensée, pour ceux qui ont été empêchés de participer à cette agréable journée.



Retrouvailles des anciens de Boussieu



Isère Porte des Alpes

QU'EST QU'ISÈRE, PORTE DES ALPES ?

Isère, Porte des Alpes est le nom donné à notre territoire en 1998 lors de l'élaboration du premier Contrat Global de Développement. Il regroupe la Communauté d'Agglomération de l'Isère (CAPI), la Communauté de Communes de la Région Saint-Jeannaise et la Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises. C'est un territoire de 45 communes représentant aujourd'hui plus de 125 000 habitants.

Isère, Porte des Alpes est aussi le nom de l'Association d'élus qui porte depuis 2000 l'élaboration et la réalisation des diverses procédures territoriales régionales : Contrat Global de développement, Plan Local de Gestion de l'Espace, Terre à Clic, Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA).

Cette association d'élus s'est transformée au 1er Janvier 2010 en un Groupement d'Intérêt Public – Aménagement du Territoire (GIP-AT) afin d'assurer le portage du nouveau CDDRA.

QU'EST QUE LE CDDRA ?

CDDRA signifie Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

Ce contrat est conclu entre la Région Rhône-Alpes et un territoire. En ce qui nous concerne, il s'agit du territoire Isère, Porte des Alpes sur lequel vous résidez.

Ce CDDRA organisé en 3 axes ; déclinés en 11 objectifs, engage la Région Rhône-Alpes à investir sur notre territoire plus de 8,5M€ sur 6 ans (entre 2009 et 2015) sur plus de 25 actions définies par le territoire dans l'objectif de pouvoir maîtriser son avenir.

Pour établir ce contrat, plusieurs commissions thématiques se sont tenues, réunissant les élus et acteurs locaux pour travailler sur les thématiques de ce contrat : Économie et Formation, Agriculture et Environnement, Cadre de Vie, Tourisme et Patrimoine, Culture afin de se rapprocher au mieux des besoins et des projets du territoire.

EN RÉSUMÉ, ISÈRE, PORTE DES ALPES C'EST :

- le nom d'un grand projet d'avenir rassemblant 45 communes,
- le nom du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes passé avec la Région Rhône-Alpes,
- le symbole d'une convivialité et d'une qualité de vie en marche.

Pour plus sur Isère, Porte des Alpes, consulter le site Internet : <http://www.ipa38.fr>.

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



L'agence référente de votre commune est située à Bourgoin-Jallieu, 8 route de Saint-Jean de Bournay. Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10 ou par mail : assistantebj@osez.asso.fr



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

Une large gamme de services

TÉL : 04 74 28 79 10



À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

www.osez.asso.fr

OSEZ GROUPE
DEVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

Vide Grenier : Organisée par le Sou des Ecoles du village
dimanche 25 janvier - au Gymnase

La vie culturelle

La première place publique



La place publique

Le groupe scolaire et de la mairie est chargé d'élaborer les plans de la future place. Le 9 juillet 1905 le Maire expose au Conseil les plans dressés par l'architecte. La place aura une forme rectangulaire et une surface de 15 ares 75 (1 are égale 100 mètres carrés). Afin d'ouvrir la place sur la route nationale il faudra détruire l'immeuble appartenant aux héritiers de Mme Buttin. Le Conseil

Avant 1905 la commune de Nivolas-Vermelle ne possédait pas de place publique. C'est sur la route nationale que les enfants jouaient, les marchands ambulants installaient leurs étals, c'est aussi sur la route qu'avaient lieu les foires, les fêtes. La circulation était bien sûr moins importante qu'aujourd'hui et elle se faisait au rythme des piétons et des attelages. La route nationale a commencé à perdre de sa tranquillité avec l'arrivée des locomobiles, sortes de tracteurs à vapeur. Dans une délibération de 1888 on peut lire que les riverains se plaignent des locomobiles routières conduisant le fourgon de marchandises de Lyon à Grenoble. Leur stationnement prolongé sans nécessité et le décrassage de leurs grilles sur la voie publique importunent les riverains. De plus le poids de ces machines engendre des vibrations qui occasionnent d'importants dégâts aux habitations et leur circulation sur de nombreux emplacements de foire et de marché n'est pas sans danger.

En 1901 les premiers panneaux de limitation de vitesse font leur apparition. Deux affiches sont placées aux extrémités de la commune, interdisant aux propriétaires d'automobiles et de bicyclettes de dépasser la vitesse de 10 kilomètres à l'heure dans la traversée de Nivolas... La cohabitation entre les usagers de la route et les habitants de Nivolas devient de plus en plus difficile et conduit fin 1904 la municipalité à envisager la création d'une place publique. Mr Luya, l'architecte qui travaille déjà sur le projet

approuve le projet et vote un emprunt de 14500 francs pour faire face à la dépense. Les 1,2 et 3 septembre 1905 a lieu l'enquête sur l'utilité de la création de la place publique, conduite par Mr Claret, Conseiller Général, Maire de Bourgoin. Seulement deux protestations sont faites en Mairie.

Des pétitions ont été signées, mais le Conseil décide de ne pas en tenir compte car elles ont été signées en dehors de la Mairie, personne n'a vérifié l'authenticité des signatures, de plus les promoteurs des pétitions sont quatre Conseillers Municipaux démissionnaires qui se plaignent de ce que la dépense du projet est trop élevée alors qu'ils ont démissionné à la suite du refus du Conseil Municipal d'acquiescer une parcelle non pas de 14500 Fr mais de 75 à 80000 Fr au moins, mais qui avait pour eux l'avantage d'être en face de leur domicile... Le Conseil rejette à l'unanimité les réclamations produites à l'enquête et vote l'exécution des travaux de la place publique, l'acquisition de l'immeuble et la création des ressources nécessaires à la dépense. Le 27 septembre 1905 est publié l'Arrêté Préfectoral approuvant le projet de création de la place publique. Il est décidé que seront plantés sur la place deux rangs de sycomores avec un tilleul aux extrémités de chacune des allées.

Chaque arbre sera espacé du suivant de 7 mètres de distance. Mais en janvier 1906 les difficultés survenues entre les vendeurs des immeubles Buttin destinés à l'emplacement de la place publique ont empêché l'acte de vente d'être passé. Le Conseil vote l'expropriation pour cause d'utilité publique. La dépense d'acquisition du terrain et de l'aménagement de la place publique



Localisation de la place

sera couverte par un emprunt contracté au crédit foncier et remboursable en 30 ans à partir du 1er janvier 1906. Les travaux de démolition puis de nivellement de la place sont exécutés par Mr Roy, entrepreneur à Nivolas. La place est finalement inaugurée et dès le 21 avril 1906 il est décidé de créer un marché qui se tiendra sur la place publique tous les dimanches. La place sera dotée d'une fontaine implantée en bordure de la route Nationale. Pendant près de 70 ans la place va accueillir les bals, les vogues, les concours de boules, les marchés... Elle gardera le même aspect, hormis l'installation d'un transformateur électrique en 1913, et la construction de toilettes publiques à coté de l'église en 1936.

En juillet 1963 la fontaine est démolie, la vétusté du bassin étant cause de la



Après la construction de la place

malpropreté des abords. Puis en 1971 la municipalité commence à envisager la création d'une nouvelle place à l'emplacement des Jardins communaux situés entre la Mairie, la poste et la salle des fêtes.

En juillet 1978 la place du 8 mai 1945 est inaugurée alors que se prépare déjà le projet du nouveau centre qui en 1983 entraînera la disparition de la vieille place et sa reconversion en parking.



Avant la construction de la place

Des visites commentées à l'église de Vermelle

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'église de Vermelle a ouvert ses portes pendant deux jours. Cela a été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la vieille église sur son tumulus, entourée de son cimetière paroissial, puisque l'église de Vermelle a été pendant des siècles une des églises paroissiales des Eparres, une paroisse qui s'étendait alors de Badinières jusqu'à Ruffieu – Boussieu. Les visiteurs nombreux ont été attirés également par son mobilier bien restauré, en particulier ses deux autels en

bois peints qui sont très rares en Isère. L'Association Pour la Protection de l'Église de Vermelle avait également mis en valeur des vêtements liturgiques du siècle dernier, des livres de chants grégoriens, des ostensoirs, des ciboires qui habituellement ne sont pas visible par le public.

Un public qui n'a pas boudé son plaisir d'en apprendre un peu plus sur cet édifice dont les plus anciennes mentions remontent au premier millénaire. Elisabeth Badin, qui mène actuellement des recherches sur les origines de cet édifice, faisait part de ses



plus récentes découvertes qu'elle proposera d'approfondir dans une conférence au cours de la saison future. A l'issue de la

journée, deux tableaux de l'église étaient tirés au sort. Ils ont été attribués à Fernande Lamarie et à Valérie Pellet.



Marie Dragic a captivé les jeunes spectateurs

Depuis plusieurs années, la Bibliothèque et le Municipalité invitent Marie Dragic pour venir animer la soirée contes en pyjamas. Dès 19 heures, une soixantaine d'enfants de tous âges s'étaient installés dans le

cadre agréable de la salle d'animation du restaurant scolaire avec pyjamas, doudous et couvertures. Les plus petits n'avaient pas oublié les sucettes, mais les plus grands n'avaient pas hésité à revenir se délecter

des contes de Marie Dragic. Les parents ne se font pas prier non plus pour accompagner leurs enfants, car la conteuse affiche une telle maîtrise de son art que tous les âges y trouvent leur compte. Cette année, Marie Dragic avait choisi des contes avec une succession de personnages de la forêt lui



permettant de solliciter la participation des enfants au rythme du conte et ceux-ci ne se firent pas prier, ils anticipaient même les réponses tant ils vivaient l'histoire. La séance se terminait par une chanson de gestes et chaque enfant repartait avec une marionnette préparée par les membres de l'équipe d'animation de la Bibliothèque.

Vente de brioches : proposées par le Basket club - samedi 28 février



Serge Revel a fait revivre la vie dans les tranchées

Passionné par l'histoire du peuple, Serge Revel est le fondateur des Historiales de Pressins qui permettent chaque année de faire revivre un épisode de l'histoire. A la suite du succès de la dernière création «les frères Joseph», c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers l'écriture d'un roman à partir de toute cette matière issue de milliers de lettres envoyés par les poilus à leurs familles. Devant une

assistance peu nombreuse, mais passionnée, il a permis à travers des passages choisis dans son roman de comprendre les différents épisodes de la grande guerre. Non pas à travers un cours d'histoire, mais à travers la vie de ces hommes que rien ne destinait à devenir soldats, une histoire très sensible, qui permet de raconter l'effroyable, car tous ceux qui sont revenus du front n'en ont pas parlé à leur famille. L'angoisse dans les premières lignes, la vie dans les deuxièmes et troisièmes lignes, la vie de tous les jours, l'utilisation de la « force noire », les soldats

africains ou les tirailleurs marocains qu'on envoyait en première ligne dans tous les assauts, la vie dans les hôpitaux du front comme de l'arrière, les chevaux dans la guerre... une présentation particulièrement vivante, associant quelques

vidéos, la lecture de passages du roman et des commentaires pour comprendre les enchaînements de cette guerre se sont poursuivis par un débat sur les enjeux de la paix, y compris aujourd'hui.



L'apéro lecture se renouvelle

C'est maintenant une tradition bien ancrée, chaque année, en fin de saison, l'Atelier d'Écriture invite ses amis pour un présentation conviviale d'une partie des

textes écrits dans l'année, autour d'un apéro, toujours très appétissant, car si les participants se font plaisir en écrivant, ils ne négligent pas pour autant les plaisirs de la cuisine.

société ou de l'actualité, car l'ambiance aidante qui préside à l'atelier permet de produire des textes où pointe le plaisir d'écrire des participants.



Tradition, mais également innovation, car si l'atelier d'écriture a fonctionné autour de thèmes, comme d'habitude, de nouveaux genres littéraires ont été visités et ont bien accroché le public, comme des textes en forme de nouvelle ou des Haïkus. En tout état de cause des textes où perçait une certaine joie de vivre, même quand on aborde certains sujets brûlants de notre



Écriture sur la mémoire

Graziella Bertola-Boudinaud avait choisi le cadre de l'exposition souvenir sur la guerre de 14-18, pour animer un atelier d'écriture axé sur la mémoire. Un atelier qui se trouvait tout à fait en résonance avec l'exposition constituée à partir de documents confiés par les familles Nivolaisiennes. En effet, la grande guerre n'est pas si loin et ces photos, ces affiches, ces objets, ces documents issus de l'histoire de chacun, permettent de faire émerger des pans d'histoire, et d'activer la mémoire afin que cela ne se reproduise plus. Un thème qui a passionné les membres de l'atelier d'écriture qui se retrouvent une fois par mois à la Bibliothèque Municipale.



Pascale et Marc Dendleux, une œuvre croisée autour du corps

Pascale Dendleux a choisi le thème du corps pour l'exposition qu'elle présente actuellement à la Bibliothèque Municipale. Pour ceux qui connaissent le cheminement de Pascale Dendleux, ils ont pu découvrir un véritable aboutissement, avec une mobilisation des techniques qu'elle a patiemment mises au point au fil de ses recherches. Pour ceux qui ne la connaissent pas, ils ont pu découvrir une artiste qui atteint une remarquable maîtrise de son art. On retrouve bien sûr, ses collages, ses marouffages et son utilisation des encres

d'imprimerie appliquées au rouleau afin de jouer avec les transparences et les effets de matière. Une œuvre qui va de plus en plus vers l'abstraction tout en donnant au spectateur des points de repères pour que l'œil s'y retrouve et bâtit le sens. Ses tableaux sont accompagnés, en contrepoint par les textes de Marc son mari, qui a travaillé sur les mêmes thèmes et qui dénotent une bonne maîtrise de l'écriture.



La salle d'exposition de la mezzanine se prête avec bonheur à ce dialogue à deux par son caractère intime.



Sganarelle sous l'effet de quelques coups de bâtons se découvre des talents de médecin et y prend goût. Du coup s'enchaînent une cascade de

situations toutes plus hilarantes les unes que les autres. Le texte de Molière prend une réelle cure de jeunesse grâce aux trouvailles de Simone Neury et de la Compagnie du Quiproquo de Sérézin de la Tour. Un Sganarelle sous les traits d'un petit trafiquant de cannabis, un géronte en parrain de la mafia, une nourrice particulièrement affriolante nous font découvrir

Un médecin déchaîné

sous un jour contemporain le texte de 1666 et ses ressorts comiques qui n'ont pas pris une ride.

Pascale Ponsard incarne avec un tel brio ce personnage truculent de Sganarelle qu'on en oublie que le rôle de ce coquin est tenu par une femme. Une prestation époustouflante, tant en expression qu'en gestuelle qui donne le la d'une comédie à la limite de la farce. L'ensemble

des acteurs est porté par ce rythme endiablé sans une minute de répit. Une mention également pour ce personnage de Monsieur Robert (Jean-Luc Robert), qui avec des interventions complètement décalées déchaîne l'hilarité des spectateurs dès sa première intervention.

Une salle comble qui a adhéré à cent pour cent à ce spectacle et qui a fait une ovation à la compagnie à la fin.

Tête à clique a donné des fourmis dans les jambes.



Pour le second spectacle des soirées de Nivolas, Graziella Bertola-Boudinaud avait choisi d'inviter un jeune groupe de chanson française qui a enchanté le public. Un groupe très cohérent où la qualité musicale est au service de textes dans lesquels la vie, la nature, la société, le monde et ses inégalités sont évoqués avec

beaucoup de poésie. La plupart des textes sont de Sébastien Berger qui, tantôt à l'accordéon, tantôt au tuba, soutient la voix pure et expressive de Séverine Dugré. Mais poésie ne veut pas dire monotonie et les textes sont soutenus par des rythmes où tangos, valse, rondos ont donné à plus d'un des fourmis dans les jambes.

Renouveau de la Chorale en Plein Chœur

Après un an d'absence la chorale mixte de NIVOLAS a repris en septembre 2014 sous la houlette d'une nouvelle chef de chœur : ELIANE LEGUILLOUD bien connue des nivolaisiens. Notre programme est toujours composé de chants sacrés et profanes.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir à 20 heures à la salle des fêtes de NIVOLAS face à l'église. Venez vite nous rejoindre, vous, qui aimez chanter.

La présidente Danielle Colinet.

Loto
Organisé par
le Sou des Ecoles de Boussieu
samedi 31 janvier à 19h00
à la Salle des Fêtes

Chaque lundi, ils sont une quinzaine à se réunir autour de Christian Belzung pour le plaisir de la peinture. L'ALEP Arts et Culture a commencé les

préparatifs de la 37ème exposition de peinture : envoi des courriers d'inscription, préparation du catalogue, réalisation des tableaux pour la



tombola...

L'exposition sera présentée du samedi 21 au lundi 23 février 2015 à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle.

La section théâtre cette année vous emmènera dans un tourbillon de rire avec la pièce qu'ils travaillent « ENTOURLOUPES ET SAC D'EMBROUILLES » de Pascal NOWACKI.

Après un cambriolage qui a failli mal tourner, deux cambrioleuses décident de se "mettre au vert"



dans une auberge près de la frontière suisse, mais les aubergistes sont très peu accueillants. Les clients présents et futurs se montrent très bizarres. Un client a disparu, la frontière n'est pas loin. Que d'embrouilles et que de rires !

Peinture, Théâtre et scrapbooking au menu de l'Alep

Graziella Bertola-Boudinaud est une présidente satisfaite de la saison écoulée, car les différentes activités ont connu un bon succès. Aussi invitait-elle les responsables des différentes sections à donner un compte-rendu de leur secteur. Andrée Barbier ouvrait le feu en traçant une image alléchante de l'atelier peinture du lundi et en rappelant la qualité de la trente-sixième exposition

de peinture organisée en commun avec la municipalité. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour le salon 2015. Christiane Hawadier se félicitait du bon suivi des ateliers de scrapbooking avec des participantes assidues tout au long de l'année. Graziella Bertola-Boudinaud rappelait que l'atelier théâtre a une bonne vitesse de croisière, mais que la mise en place d'une

animation théâtre dans le cadre péri-scolaire a vidé l'atelier « enfants », tandis que celui des ados adultes reste très suivi. Elle lançait ensuite des propositions pour un voyage culturel, mais rien n'est encore arrêté et nous reviendrons sur la destination retenue. Elle faisait également adopter le principe d'une aide à ceux qui s'abonnent à au moins trois spectacles proposés par la municipalité.



Le Club de Tarot s'est élargi

Pour les amoureux du tarot, pour ceux qui veulent passer une soirée de détente dans la convivialité, les membres du club et leur président Robert Gastaldin sont tous prêts à les accueillir. Il en est de même pour les débutants à qui les

conseils d'initiation seront prodigués par les joueurs chevronnés. Pour cela, il suffit de se rendre tous les mercredis soirs au Foyer Municipal, dans la Salle 1. Les séances débutent à 20h30 et se terminent vers minuit.



Vente de bricches : proposées par le Basket club – samedi 28 février

Du nouveau du côté des mangas

Une nouvelle année commence pour les Mangas! Si vous êtes intéressés par le dessin mangas (naruto, fairy-tail, one peace, maliki et bien d autres) rejoignez notre groupe !

Cette année, mise en place d'un deuxième cours pour lequel il reste quelques places! Nouveaux horaires également. Toujours le samedi matin. Pour le premier cours de 9h à 10h30. Et de 10h30 à 12h pour le deuxième cours !

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir faire un essai!

Vous pouvez me contacter au 0673502395.

Des projets avec comme l'année dernière la participation à des concours avec différents acteurs de la vie publique qui nous ont

permis de rencontrer des auteurs de mangas. Mais aussi concours intercour avec un atelier sur Grenoble. Et peut-être une expo des travaux des élèves !

Possibilité de stages pendant les vacances scolaires! (vacances de février, Pâques). Depuis l'année dernière j'ai mis en place une page sur Facebook (cours de dessins mangas), je

vous invite à la consulter! Elle est régulièrement mise à jour. Vous pouvez aussi aller sur le site de la mairie de Nivolas-Vermelle.



Un dimanche après-midi de Country

L'engouement pour la danse en ligne ne se dément pas et les clubs fleurissent dans beaucoup de villages du Nord-Isère. Aussi, afin de réinvestir les pas et évolutions apprises dans les cours, Nathalie Rivoire et toute son équipe du Club Country-Star avaient invité

les amoureux de la danse pour une après-midi conviviale à la Salle des Fêtes. Rappelons que les cours d'initiation se déroulent tous les mardis, à la Salle des fêtes, à 19h00 pour les débutants et les enfants à partir de 12 ans et à 20h00 pour les confirmés.



Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	A	V	A	U	D	E	U	S	E
2	U	N	I	V	E	R	S	E	L	S
3	I	N	N	E		A	I	R	A	S
4	N	E		S	Y	S	T	E	M	E
5	E		G	U	E	T		S	O	N
6	R	E	S	S	U	I		T	N	T
7	O	N	U			Q	U	A	S	I
8	N	E	E		O	U		S		E
9	S		S		N	E	R	V	A	L
10		D	O	N	C		S	E	N	S

Tournoi de Futsal

organisé par le CSN
samedi 31 janvier - Gymnase

Richesse de la bio-diversité en Rhône-Alpes : Une expo photo de Denis Palanque

du 10 Janvier au 15 Février à la Bibliothèque Municipale

Denis Palanque collabore à National Géographique France, à Terre Sauvage, Alpes Magazine, etc...

Il est présenté par l'Association Noir d'Argent

Loto : organisé par le CSN - samedi 7 mars à partir de 20h00 au Gymnase

Les associations sportives

Du saucisson au Beaujolais nouveau avec l'EGN

Samedi matin, les narines des chalands venant faire leur marché sur la place étaient agréablement chatouillées par le fumet du beaujolais nouveau dans lequel mijotait un excellent saucisson artisanal. Nombreux se sont laissés tenter pour agrémenter le repas de midi d'un saucisson aux pommes de terre accompagné d'un verre de beaujolais nouveau. Les membres de l'Espoir Gymnique Nivolaïsiens ont profité du soleil pour leur faire le meilleur accueil.



C.S. Nivolas-Vermelle

Les jeunes préparent l'avenir et cela avec la parité

Sous un soleil généreux et avec une température quasiment printanière, les jeunes footballeurs des catégories U 10 / U 11 ont donné le coup d'envoi d'une journée qui a mis une animation exceptionnelle sur le stade des Mûriers, mettant dans la lumière la pépinière de footballeuses et footballeurs que compte l'école du CS Nivolas-Vermelle.

Sur le banc, l'entraîneur de la catégorie U 10 / 11, Thierry Sciessere qui a pris à cœur son rôle de formateur, prodigue les conseils de base : "Il faut que les jeunes prennent avant tout du plaisir à jouer ensemble. Les "engueuler" ne sert à rien, il faut leur donner quelques conseils pour les canaliser, mais les laisser s'exprimer sur le terrain, tout en respectant les règles".

Le formateur qui connaît le métier est serein : "Il y a un terreau exceptionnel au sein des jeunes, à nous de savoir le cultiver". Une réflexion frappée au coin du bon sens qui reste depuis de nombreuses années le fil conducteur du CS Nivolas-Vermelle. Après les moins de 10 et 11 ans ce sont les filles catégorie moins de 13 ans, entraînées par



Sabrina Gardette qui était en démonstration face à leurs homologues de Ruy-Montceau, en même temps que leurs copains du même âge qui ont eu fort à faire contre Les Balmes Dauphinoises : "Les filles prennent du plaisir à jouer au football. C'est maintenant qu'il faut qu'elles intègrent ce loisir".

Les sponsors invités du CSN

En prélude au match qui allait opposer l'équipe Une féminine à Marseille, le Club Sportif Nivolaïsiens avait invité tous les sponsors à passer un moment de convivialité autour d'un apéro-dîatoire. Qu'ils participent par une publicité dans le calendrier, par l'achat d'un jeu de maillot,

par la mise en place d'un panneau publicitaire au stade des Mûriers, ou d'une autre manière, tous avaient été invités. Accueillis par Didier Bel qui les remerciait chaleureusement, ils pouvaient ensuite rentrer un peu plus dans les enjeux de la saison explicités par le coach des équipes



féminines, Maxime Clain, avant d'être également salués par Michel Rival, le Maire, qui lui

soulignait l'énorme travail fait par tous les dirigeants bénévoles du Club.

La zumba, c'est parti !

Après une séance de découverte qui a réuni plus de quarante participants, ce sont déjà une trentaine de sportifs qui se sont inscrits pour venir chaque semaine, bouger dans une ambiance festive. L'Espoir Gymnique de Nivolas propose désormais cette activité venue d'Amérique latine qui complète la palette d'activités allant des baby-gym aux adultes. Ludivine Pureur, animatrice des séances précise : « nous travaillons les mêmes chorégraphies pendant plusieurs séances afin de pouvoir bien les intégrer. Les séances sont très actives, c'est pourquoi nous ne dépassons pas les trois quart d'heures afin que cela reste un plaisir ».



A voir le sourire sur tous les visages, l'ambiance aide à passer le cap des efforts.

Le basket club a rempli le gymnase

La grande famille du basket a su mobiliser l'ensemble des joueurs et des animateurs afin de donner un caractère de pleine réussite à son loto qui ouvrait la saison des manifestations hivernales. Des lots attractifs, une soirée rondement menée par le Président Cyrille Auberger accompagné par Jérôme Mouloud qui effectuait le tirage en habitué de la table de marque des rencontres dominicales, voilà les recettes d'une soirée réussie qui a permis à chacun de repartir content, même ceux qui n'ont pas été chanceux.



Tournoi de basket



Un sacré client, l'Aimé Hostache



En avril, je lui proposais un périple vélo, une transversale jusqu'à St Gilles Croix de Vie, au bord de l'Océan. Après quelques jours de réflexion, il relève le défi, s'entraîne avec rigueur, afin d'avoir la condition physique nécessaire.

Le 10 juin, nous partons, au fil des routes secondaires. Nous avons parcouru, sous un soleil radieux, (pas une goutte de pluie), l'Auvergne, la Creuse, la Haute Vienne, les deux Sèvres, la Vendée.

La Creuse, nous a particulièrement impressionnés par sa désertification : peu de voitures sur les routes, (en opposition à Rhône-Alpes), des villages pratiquement inhabités, cette région, porte vraiment bien son nom.

Au cours de notre voyage, nous avons apprécié, les petits hôtels et restaurants de campagne, avec des gens, charmants et pleins de bon sens. Deux pauses familiales, nous permirent, d'arriver sans problème. Lors de la dernière étape, notre hôte cycliste, est venu à notre rencontre, afin de nous conduire à notre but, l'Océan, vers cette merveilleuse plage de St Gilles. La lumière et la beauté du paysage, nous ont vite fait oublier la fatigue.

Nous sommes revenus en train, un retour un peu compliqué car la plupart des gares étaient en grève. Malgré tout, après quelques péripéties nous avons pu regagner le village le 20 Juin.

L'ami Aimé dit (Zeus) m'a impressionné par sa résistance et sa condition physique, un mental d'acier, toujours content et j'en suis persuadé, prêt à recommencer.

Roland Badin

Nivolas Aïkido : 2 activités

- **AÏKIDO** : art martial japonais de défense basé sur les techniques du samouraï. Pratique à mains nues ou avec armes en bois (bâton, épée, couteau). Les cours sont assurés par R. MONTABONNE 4° DAN, CQPE et G. PIZZIGHINI 1°DAN, BIFA

Cours ados et adultes

Horaires : lundis de 20H à 21h30

jeudis de 19h30 à 21h

- **QI GONG** : mouvements énergétiques chinois pouvant être traduits par «gymnastique Les cours sont basés sur les étirements de méridiens, les massages et les QI GONG tout en reprenant les bases de la médecine chinoise. Enseignant : G. PIZZIGHINI (formation IEQG par Y. REQUENA)

Horaires :

deux jeudis par mois de 19h à 20h30

un dimanche par mois de 9h00 à 11h30

Contact : G. PIZZIGHINI - 06 87 10 94 27

Gymnastique

Les adeptes des cours de gymnastique douce du vendredi matin, dispensés dans le cadre de la retraite sportive par Chantal Bussy, ne manquent pas une occasion de fêter les anniversaires au sein du groupe. Vendredi après la séance, ce sont Gilbert Gallois, 79 ans, Danielle Faye, 72 ans et Sylvie Reibel 63 ans qui furent à l'honneur. Autour d'un buffet bien garni, Jeanne Fouilleux la présidente s'est réjouie de cette ambiance de solidarité, saluant ces moments de partage qui entretiennent les liens d'amitié. Pratique : gymnastique douce de la retraite sportive, tous les vendredis de 10h15 à 11h15 au gymnase municipal. Renseignements au 04 74 27 90 77.



Tennis

Les adhérents s'élèvent au nombre de 72 pour cette saison 2014-2015 Avec un taux de remplissage des cours de 100% pour le samedi et lundi en cours ado adultes et un très fort ralentissement sur les adhésions et les cours enfants. Nous sommes touchés de plein fouet par la réforme des rythmes scolaires. Nos cours enfants ne sont pas pleins et nous avons dû en annuler 2

Le coût pour le club est très important mais nous avons décidé de tout maintenir en attendant l'année prochaine où parents et enfants auront pris leurs marques.

Dès le début de mars le club va relancer les après-midi tennis adultes et la nouveauté sera celle des enfants. Chaque adhérent pourra taper la balle de 14 à 16h. L'information sera faite par mail suivant la météo

Aussi surveillez votre boîte aux lettres électroniques.



LES EQUIPES

Début de saison avec des équipes inscrites dans plusieurs championnats en senior notamment

- Championnat mixte adultes où l'équipe a fait les phases finales
- Championnat +35ans hommes et femmes
- Une équipe en challenge de l'Isère, la particularité de ce championnat est la constitution de l'équipe avec 2 hommes, 1 femme et 1 adolescent

Ainsi nos ados continuent leur progression et sont même quasiment tous classés en 4ème série. Rendez-vous au printemps pour la suite des aventures.

STAGE PERFECTIONNEMENT

Le club organise sur les vacances de février (à valider) un stage de perfectionnement ados et adultes sur 1 semaine. Les modalités seront transmises aux adhérents dès début 2015. Le bureau du club fêtera les rois avec ses adhérents **le vendredi 16 janvier 2015** au foyer à partir de 19h

Au revoir Philippe et Josiane

S'il a marqué le sport berjallien pendant des années, en particulier par son action au sein du club d'athlétisme, Philippe Genin s'est également beaucoup investi dans le sport nivolaisien. Avec Josiane, ce sont deux fidèles de la marche du mercredi soir, où dès le deuxième coup de 18h30 sonné, on s'élance sur les chemins de randonnée de la commune et des communes voisines. On les voit également au badminton du lundi soir au gymnase du Lycée Saint Marc. Mais, c'est depuis une dizaine d'années à l'amicale des golfeurs qu'il a su insuffler ses compétences et son dynamisme. Avec son ami Aimé, également passionné de sport, c'est d'abord dans le pré de celui-ci qu'ils installent un practice improvisé, puis, après de nombreuses recherches, suite à un accord avec le Syndicat de la Bourbre et la commune, ils s'installent dans le bassin écreteur des crues de l'Agny, avant de passer le relais à Marc Chavanne. Philippe et Josiane Genin ayant annoncé leur départ prochain pour poursuivre leur retraite dans le Var, la grande famille des golfeurs leur avait proposé une soirée conviviale pour évoquer toutes ces années passées ensemble.



Ju Jitsu : le saviez vous !

Chaque mercredi à 18h30, le Judo Club de Nivolas Vermelle vous propose des cours de Ju Jitsu ouverts à tous dès l'âge de 14ans et animés par Jérémie Robur. Cet art martial d'origine japonaise axé sur la self défense à mains nues, était une technique de combat utilisée par les samourais, lorsqu'ils étaient désarmés, afin de maîtriser leur adversaire. Le Ju Jitsu est l'ancêtre du Judo! Pour tous renseignements et tarifs vous pouvez nous contacter par mail sur jcnv38@gmail.com ou par téléphone au 06-18-31-34-87

1,2 et 3 partez... pour la 4ème édition du CAPI RAID

C'est devenu un événement sportif et familial incontournable du territoire : le CAPI Raid fait son grand retour en 2015. Les 6 et 7 juin 2015, soyez dans starting-block à Ecluse-Badinières pour une quatrième édition toujours plus festive, surprenante et insolite !

Organisé par la Direction des Sports de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) en collaboration avec les différentes associations sportives locales, le CAPI Raid est avant tout une manifestation conviviale et ludique, ouverte aux familles.

A chacun son Raid !

Que vous soyez un sportif aguerri, un raideur en herbe ou que vous ayez simplement envie de vous amuser en famille : tout le monde y trouvera son compte ! Au programme : VTT, bike and run, orientation, tir à l'arc... Mais aussi un max de nouveautés : stand up-paddle, biathlon laser... Le CAPI RAID se déroulera en 2 mi-temps :

Le samedi 6 juin 2015 : le rendez-vous des jeunes et des familles

Venez pratiquer des activités de pleine nature unique en vous amusant !

- Le « Raid Family » : un mini raid par équipe de 2, composée d'un adulte et d'un enfant entre 8 et 12 ans.
- « Le Raid juniors » : un mini raid par équipe de 2, composée de 2 ados entre 12 et 18 ans.

Le dimanche 7 juin 2015 : place aux sportifs !

- Pour les sportifs de tous niveaux : «Le Raid Loisirs», un parcours multisports de 25 km, par équipe de 2 (environ 3 heures).
- Pour les férus de compétition et sportifs confirmés : «Le Raid Sportif», un parcours de 50 km sur 2 jours ! Prologue le samedi en fin d'après-midi et départ le lendemain en style poursuite suivant le retard accumulé la veille. Un bivouac sera organisé sur site.

Le top départ des inscriptions est lancé dès janvier 2015. Cap de relever le défi ?

Renseignements et inscription à partir de janvier 2015 :

<http://www.capi-agglo.fr/Vivre/Equipements-sportifs/Service-des-Sports>
Communauté d'agglomération
Porte de l'Isère



Alep Plein Air

bilan d'une belle saison de plein-air

Malgré un été quelque peu particulier, peu de sorties ont malgré tout dû être annulées et même si la vue sur de magnifiques paysages de montagnes n'était pas toujours celle qu'on aurait pu attendre, la balade était là et l'esprit d'équipe aussi. Car le B.a. ba des sorties de l'Alep, c'est cela, la recherche de l'effort physique, mais dans une ambiance conviviale qui ne laisse personne

sur la touche. Pour cela, l'association que préside Marie-Hélène Raymond prépare soigneusement chacune des sorties et apporte une attention toute particulière à la formation des accompagnateurs. C'est ce que soulignait Philippe Arnoud en lançant un appel à tous les volontaires qui pourraient s'engager dans une formation afin de pouvoir accompagner des sorties à leur tour.

PROGRAMME HIVER	ALEP PLEIN AIR	COÛT
DATES	LIEU	
samedi 6 décembre 2014	TELETHON NIVOLAS	Rando 5 € repas 10 €
samedi 10 janvier 2015	pot au feu/tirage des rois	Repas 13 €
dimanche 18 janvier 2015	sortie car Le Revard	21,00 €
7/8 février 2015	Week-end	
dimanche 22 février 2015	sortie covoiturage lieu à définir suivant enneigement	
dimanche 1 mars 2015	sortie covoiturage lieu à définir suivant enneigement	
dimanche 8 mars 2015	sortie car Les Saisies	22,00 €

Georges Melchers de son côté présentait le travail de fond qui a été accompli par certains des membres de l'association pour participer, au sein de la FFRP au balisage des sentiers pour le compte de la CAPI. Un contrat

mutuellement avantageux pour l'association et pour la CAPI, que ne manquait pas de souligner Michel Rival, le Maire, en souhaitant que cette coopération puisse se poursuivre à l'avenir.

Nous nous retrouverons début janvier pour les sorties Hiver.
Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



Bon anniversaire Mme la Présidente

Marie-Hélène Raymond est une présidente très appréciée. Elle emmène avec gentillesse et compétence un groupe de près de 130 adhérents de l'Alep Plein-air et a su s'entourer d'un bureau très actif, qui fait de cette association un des points d'appui de la Fédération de Randonnée Pédestre dans le nord-Isère. Aussi, l'ensemble des adhérents n'ont pas laissé passer l'occasion de l'Assemblée Générale pour lui souhaiter un heureux anniversaire et Jean Visse, lui-même ancien président a été chargé de lui faire la bise au nom de tous.



Marche Nordique avec l'ALEP Plein Air

Les activités principales de l'Alep Plein Air tournent autour de la marche, rando dans la nature, raquettes etc, il était donc naturel qu'à la demande de plusieurs adhérents une activité marche nordique voie le jour. Marie-Hélène Reymond nous confie que « s'appuyant sur les animateurs de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) des membres de l'Alep se sont formés et participent désormais au lancement de cette activité qui est une marche très active, faisant appel à la coordination des bras et des jambes entraînant un excellent effort pour le souffle et le cœur. » Des renseignements peuvent être demandés aux permanences de l'Alep, tous les mardis soirs de 18h00 à 19h00 au Foyer Municipal.



Un festival de couleurs pour la rando au soleil couchant

Marie-Hélène Reymond et toute la dynamique équipe de l'ALEP Plein-Air affichaient un large sourire devant le succès de cette nouvelle édition de la rando semi-nocturne. Si les départs avaient été annoncés pour 17h30, dès 17h00, les points d'inscriptions étaient déjà pris d'assaut, par

plus de trois cents randonneurs, qui ne furent pas déçus de leur déplacement. En effet, un parcours en pleine nature avait été choisi, avec des passages nombreux en forêt, des vallons verdoyants, un passage du ruisseau du Vernécu sur une passerelle improvisée, une remontée abrupte vers le



château de Quinsonnas avant de terminer dans une apothéose de rouges accompagnant le coucher du soleil. Chacun pouvait apprécier la qualité des tracés permettant une telle variété de paysages, à quelques enjambées du centre du village. Pas étonnant, qu'ils étaient nombreux à rester pour apprécier le repas champêtre servi à la Salle des Fêtes.

Du côté des Ecoles

Un éveil musical en méthode Willems

Depuis de nombreuses années, je m'intéresse à la pédagogie musicale plus particulièrement au piano et de sa transmission vivante. Après un prix de piano à Issy les Moulineaux, une licence de musicologie et un diplôme d'état de piano, j'enseigne le piano depuis de nombreuses années, et n'ai de cesse de toujours chercher un chemin épanouissant dans l'apprentissage de cet instrument.

J'ai eu la chance dans mon parcours musical de rencontrer des musiciens professionnels soucieux de pédagogies dites "actives" et après avoir étudié divers mouvements connus comme Carl Orff, Jacques Dalcroze, Zoltan Kodaly, Maurice Martenot, je me suis penchée plus particulièrement sur celle d'Edgar Willems (1890-1978) qui me semble la plus proche de mes réflexions et de mes attentes en lien avec la psychologie de l'enfant et du respect de son évolution.

E. Willems, pédagogue Belge, humaniste passionné, musicien et artiste a consacré toute sa vie à la connaissance des lois du langage musical en lien avec celles de l'être humain.

Ainsi sur les pas d' E. Willems, je me suis lancée dans une formation sur 3 années pour cette belle aventure qu'est l'éveil musical des tout petits.

Ne pourrions-nous pas apprendre la musique comme une langue maternelle? La lecture et l'écriture n'apprennent pas à l'enfant à parler, mais il en est imprégné dans la vie de tous les jours.

Par ses nombreux ouvrages, ses conférences, ses carnets pédagogiques et sa rencontre avec Jacques Chapuis, il a donné naissance à une école basée à Lyon : la fédération internationale Willems où je suis actuellement en troisième et dernière année de formation.

Cette méthode s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans sur 4 degrés pré-solfégiques et prépare à l'apprentissage d'un instrument quel qu'il soit.

A travers 4 grands principes : l'audition (avec un matériel sonore varié, clochettes, flûte à coulisse, carillon), le sens du rythme, la chanson (justesse de la voix), le mouvement corporel (vivre la musique à travers son corps), je propose à un petit groupe de 8 élèves venant de 2ème et 3ème sections maternelles, volontaires, doués ou non, de suivre un premier degré, les lundis de 16h20 à 17h20 pendant une année scolaire entière.

C'est un moment privilégié où l'on se retrouve pour écouter les phénomènes sonores, on s'imprègne, on reproduit, on invente, dans la joie, et toujours dans le souci d'éveiller l'intérêt de l'enfant aux bruits et aux sons qui l'entourent.

Tout devient musique. Ne dit-on pas le "musicien est celui qui écoute" ?

"En musique et en art, il ne suffit pas seulement de savoir ou de comprendre, il faut tout d'abord vivre et sentir"

(E. Willems).

Isabelle GAUTHEY



Du théâtre en péri-scolaire

Travailler en groupe, porter sa voix pour traverser la salle, se coordonner, mémoriser un enchaînement, travailler l'expression, se répondre en groupe, travailler en groupe sur une improvisation, voici quelques uns des exercices proposés par

Robert Froquet de l'Association Comos, dans le cadre des animations péri-scolaires mises en place avec la réforme des rythmes scolaires.



Et si au début, seul un groupe de filles avaient fait le pas pour venir à l'atelier, les garçons ne sont désormais plus en reste et y trouvent beaucoup de plaisir. Un vrai travail d'expression qui passionne les enfants qui du coup sont également mieux dans leur peau.

Couscous, diots et pâtisseries

Récemment, le Sou des Ecoles de Boussieu avait mis les petits plats dans les grands pour satisfaire les parents de l'école. En effet, dès le matin, le foyer municipal connaissait une activité extraordinaire du côté de la cuisine où les parents du Sou des écoles s'affairaient autour des fourneaux. Des recettes réussies puisqu'aussi bien le couscous que les diots ont connu un bon succès qui permettra à l'association présidée par Julien Bajardo de collecter les fonds nécessaire à son activité.



Le sou des Ecoles du Village



4 radio-CD, des tapis, du mobilier), le tout pour un budget de dépense de 29000€ pour les Primaires et de 4000€ pour les Maternelles.

En cette année de mémoire de nos anciens, un peu d'histoire du Sou : créé le 03 mai 1903, le bureau fondateur se composait de Messieurs DOUILLET, SILVENT, SIMONET, REYNAUD, RABATEL, LEGER, BALLE, GUILLAUD, MEYER et DEMAÏLLE et que centenaire l'association dénote encore une belle jeunesse et une belle vitalité comme l'a encore montré l'assemblée générale du 20 septembre 2014. Je tiens donc à remercier les quatre nouveaux membres actifs ainsi les membres ou bénévoles qui continuent à s'investir pour la totale réussite de nos manifestations.

Et les femmes ? Madame BADIN sera la première, 60 ans après sa création le Sou a su évoluer avec son époque, d'ailleurs elles représentent aujourd'hui les 2/3 des membres : les « petites mains » ont supplanté les « gros bras ».

J'ai retrouvé dans ma famille l'un de tout premier livre de compte, dont voici la première page :



Pendant longtemps les recettes sont constituées des cotisations collectées par le garde champêtre, de dons, de quêtes effectuées lors de cérémonies religieuses, de l'argent provenant de troncés déposés sur les comptoirs des cafés du village, ensuite une subvention municipale sera créée.

Aujourd'hui, ce n'est pas moins d'une demi-douzaine de manifestations, le Super Loto, l'Arbre de Noël, le Vide Grenier, le Carnaval, la Randonnée des Saveurs en partenariat avec de l'EGNV, la Kermesse de l'école avec ses attractions qui permettent, en plus des cotisations des parents, de financer du matériel pédagogique et des sorties pour l'école maternelle, des sorties et un voyage pour l'école élémentaire.

D'ailleurs l'année 2013-2014 a été très performante puisque c'est trois classes, 77 enfants, qui sont partis en classe de mer, financer à plus des 2/3 par le Sou, l'achat de matériel pour la maternelle (6 ordinateurs,

Ce résultat nous permet dès à présent de pouvoir de répondre favorablement aux premières demandes des enseignants dans le cadre de leur projets pédagogiques pour cette année scolaire 2014 2015 qui portent à ce jour sur :

- Les Maternelles (75 enfants) : une orientation sur l'apprentissage par la découverte avec de nombreuses sorties environ trois par classes, des ateliers pédagogiques à l'école d'intervenants extérieurs, le tout pour un budget estimé à + 4900€ financé par le Sou.
- Les Primaires (112 enfants) : un voyage thématique « Home Sweet School » au printemps d'une semaine à Hauteluce en Savoie pour les CM2 des sorties sur le programme d'histoire et culturel pour les CE2 et CM1, une sortie commune GS de maternelle et CP et des sorties à définir pour les CE1 (Budget pour le Sou estimé à + 11 000€)

Carton Plein à la soirée Loto

La soirée LOTO du samedi 22 novembre a été véritablement exceptionnelle à plus d'un titre tant par la riche dotation de chacune des 8 parties, les 10 tirages de tombola, et l'ajout cette année d'une tombola sur les billets vendus a permis de faire 10 heureux supplémentaires.



J'en profite ici pour remercier chaleureusement tous nos partenaires ; les Commerçants et Entreprises de Nivolais et toutes celles aux alentours voire même plus loin dans les montagnes jusqu'au bord de la mer; que par le lieu investi une nouvelle fois, le gymnase municipal, et les 550 joueurs présents. Ce lieu nous a donc permis d'accueillir dans de très bonnes conditions tous les amateurs de Loto.

C'est déjà Noël

L'Arbre de Noël du vendredi 12 décembre se prépare activement pour une fois encore réjouir tous les parents, venant assister en nombre aux chants de leur(s) enfant(s) sous la houlette des enseignants, et de tous les bénévoles qui le préparent. Cette soirée sera celle du merveilleux et de la fête.

Et la Suite ?

Je vous donne rendez-vous le 25 janvier 2015 au Gymnase pour la 5e édition du Vide grenier dès 06h00 du matin pour les plus courageux des exposants et de 08h00 à 17h00 pour tous les visiteurs. Nous vous souhaitons aussi nombreux et même plus que le millier de personnes venu l'an passé.

Une buvette et une restauration rapide seront proposées. A l'heure où j'écris ces lignes le chef prépare encore sa recette ! A suivre...

Le formulaire d'inscription (Particulier ou Professionnel) vous sera envoyé en version dématérialisé sur simple demande de votre part par retour de mail.

Pour nous contacter :

lesouvidesongrenier@gmail.com

Des formulaires d'inscription seront également disponibles en Mairie.

Dessine-moi le Sou des écoles

Devant l'affluence des dessins reçus ! Le choix n'a pas été simple pour le jury devant ces très belles prestations. Trois œuvres ont été sélectionnées et les gagnantes se verront remettre leur prix à l'occasion de l'arbre de Noël du vendredi 12 décembre.

Les gagnantes sont :

Yasemin AYTEKIN de PS MS (Maternelle)

Justine PIRAUDON - CE2

Marie PIRAUDON - CM2



Au nom du jury et de tous les membres du Sou des Écoles de Nivolas Vermelle, je vous remercie de votre participation et vous félicite pour votre œuvre à paraître dans le TUN et notre page Facebook.

Je vous rappelle que les thèmes étaient les suivants :

Pour les plus jeunes : MON DOUDOU !

Pour les plus grands : EMMENE-NOUS DANS TON IMAGINAIRE !

A très vite pour les 2 prochains thèmes !

Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

A noter sur votre calendrier !

- **Dimanche 25 janvier 2015** - 5e édition du Vide grenier au Gymnase municipal dès 06h00 pour les exposants et 08h00 à 17h00 pour le public.

- **Samedi 28 février 2015** - Carnaval dans les rues de Nivolas Vermelle – Départ à 10h00 devant la Mairie.

- **Dimanche 29 mars 2015** - 4e édition de la Randonnée des Saveurs - Marche et VTT. Point de Départ au Foyer municipal. L'ALEP Sou des Ecoles, l'Espoir

Gymnique de Nivolas Vermelle - EGNV et des bénévoles de la commune s'associent à nouveau pour organiser cette randonnée Marche et VTT. Des circuits différents, bien fléchés et bien séparés entre le VTT et la Marche avec des ravitaillements sur tous les parcours seront proposés pour tous les publics avec une collation chaude à l'arrivée (Le chef prépare sa recette !)

- **Samedi 27 juin 2015** - La kermesse au Stade municipal

- **Vendredi 18 septembre 2015** - Assemblée générale au Foyer municipal

- **Samedi 21 novembre 2015** - Soirée Loto au Gymnase municipal

- **Vendredi 11 décembre 2015** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes

Des parents bénévoles se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Si les températures sont restées très clémentes, le mois de novembre vient de partir, nous recherchons avec plaisir la chaleur avec les bons petits plats d'hiver.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les enfants de la maternelle sensibles à l'environnement

Les enfants les plus jeunes ne sont pas insensibles à leur environnement et c'est bien en partant de ce constat que l'équipe



pédagogique de l'école maternelle a bâti son projet pédagogique sur ce thème. Pour Audrey Bataglia, la Directrice : « le projet d'école est fondé sur le développement d'une attitude éco-citoyenne, où chacun peut prendre conscience de ce qu'il peut faire, à son niveau, pour l'environnement et le respect de la nature. » C'est bien sûr, des actions dans l'environnement immédiat, mais également une sensibilisation au tri, au respect de son environnement et des autres enfants, une découverte du cycle des plantes à travers le jardinage, autant de sujets qui passionnent les enfants, dès



le plus jeune âge. Récemment, les enfants sont partis en petits groupes, bien équipés, pour une sensibilisation à la propreté de l'environnement proche.

Carnaval de l'école du village – samedi 28 février à partir de 10h

Le courseton a ponctué la fin de l'école

Comme chaque année, le courseton vient ponctuer une période scolaire consacrée à la course longue : comment démarrer, comment gérer son souffle, comment ménager ses efforts pour garder de la réserve pour la fin de la course, autant de points qui ont fait l'objet d'un entraînement hebdomadaire avec les moniteurs

de la Fraternelle, intervenant pendant le temps scolaire. Profitant d'un ensoleillement exceptionnel pour un mois d'octobre, les enfants ont incontestablement joué le jeu pour le plus grand plaisir des parents et des grands parents qui étaient venus les encourager. Une belle fin de période scolaire prélude aux congés de Toussaint.



Soirée jeux de l'Ecole de Boussieu

L'école de Boussieu a lancé vendredi 28 novembre la 1ère édition de sa soirée jeux à l'initiative des enseignantes de l'école. Organisée dans la salle des fêtes de Nivolas, elle a rassemblé environ 80 adultes et enfants. Ouverte aux élèves et à leurs parents, cette soirée a donné lieu à de beaux moments de partage et de convivialité. Les enfants ont apporté des jeux

de société et les adultes ont alimenté un buffet qui a régalé petits et grands. Enseignants et parents étaient ravis de cette soirée chaleureuse placée sous le signe du jeu. Les enfants bien sûr s'en sont donnés à cœur joie et attendent la prochaine édition avec impatience. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont impliqués dans ce bel événement.

